

Wilma AILLET  
Master 1 Relations Internationales  
IEP de Strasbourg



**Etat des lieux, dynamiques actuelles et perspectives futures :  
quel avenir pour la Libye ?**

Mai-Juin 2019

## Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier M. Laurent ATTAR-BAYROU, président de l'AISP/SPIA pour m'avoir prise en stage et pour m'avoir laissée la liberté de choisir ce sujet de mémoire.

Par ailleurs, je tiens à remercier l'ensemble de l'AISP/SPIA pour m'avoir conseillée lorsque j'en avais besoin et pour leur bon esprit d'équipe qui a grandement facilité mes conditions de travail.



## Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>2</b>
<b>Table des matières</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I. Les acteurs régionaux du « chaos » libyen : la multiplication des groupes armés</b>	<b>12</b>
1. Des milices locales au « Cartel » milicien de Tripoli	12
2. Les tribus Toubous et Touareg et l'offensive d'Haftar pour le contrôle du Fezzan	14
3. La gangrène djihadiste	16
4. La puissance des réseaux régionaux alimente les groupes de combattants	19
<b>II. L'internationalisation du conflit libyen : des intérêts qui dépassent le pays</b>	<b>21</b>
1. L'intervention de l'OTAN en mars 2011 : le début de l'ingérence ?	21
2. Des pays limitrophes aux positions divergentes	21
3. Le conflit libyen : une guerre par procuration comme les autres pour les pays du Golfe	23
4. Les « parrains étrangers » tiraillés entre la protection de leurs intérêts nationaux et le respect du consensus international	24
4.1 L'Italie	24
4.2 La France	25
4.3 Les Etats-Unis	26
4.4 La Russie	27
5. La crise libyenne : illustration d'un échec international ?	28
<b>III. La Libye de demain face aux enjeux économiques, politico-militaires et humanitaires</b>	<b>31</b>
1. L'enjeu pétrolier : le poumon économique convoité du pays	31
2. Limiter la prolifération des armes légères et des armes de guerre	34
3. Les migrants, les oubliés du conflit en Libye	36
4. La population civile libyenne, entre violences quotidiennes et crise humanitaire	38
5. Rebâtir la Libye en s'appuyant sur les acteurs locaux ?	40
5.1 L'expérience inédite menée conjointement par des acteurs politiques locaux, la population et des organisations internationales : « la » solution à long-terme ?	41
5.2 Tribus : acteurs historiques et incontournables pour la reconstruction de l'Etat libyen	43
5.3 Au final, l'expérience reste ?	44
<b>Eléments de conclusion</b>	<b>46</b>
<b>Annexes</b>	<b>48</b>

<u>Annexe 1</u> : Carte de la Libye avec un découpage des différentes régions qui la compose : la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan	48
<u>Annexe 2</u> : Carte de la Libye avec les différents groupes ethniques présents	49
<u>Annexe 3</u> : Carte des territoires contrôlés par les différents groupes en Libye	50
<u>Annexe 4</u> : Carte représentant les principaux points pétroliers	51
<u>Annexe 5</u> : Chronologie de la Libye de 2011 à nos jours, réalisée par le journal <i>Le Monde</i>	52
<u>Annexe 6</u> : Les principales routes migratoires depuis l’Afrique et le Moyen-Orient jusqu’en Italie et en Grèce entre 2015 et 2017	55
<b><u>Bibliographie</u></b>	<b>56</b>

---



## Introduction

Faïez Sarraj, chef du gouvernement du Gouvernement d'Accord National (GNA), a déclaré « *l'escalade de la violence ramène la Libye à la case départ* »<sup>1</sup>. L'éclatement de nouveaux combats démontre que les efforts fournis par les différents acteurs locaux et internationaux pour renouer le dialogue entre les deux camps ont été réduits à néant. Le 4 avril 2019, l'Armée Nationale de Libération (ANL) menée par le maréchal autoproclamé Khalifa Haftar a lancé une offensive pour faire tomber la ville de Tripoli<sup>2</sup>, capitale du GNA. Rapidement, Sarraj a annoncé avoir repoussé les forces de l'ANL à 60 km au sud-ouest de la capitale. Pour le diplomate et historien, Jean-Pierre Filiu, c'est le début d'une troisième guerre civile qui fait suite au soulèvement révolutionnaire anti-Kadhafi et à la deuxième guerre civile lancée par K. Haftar en 2014<sup>3</sup>. La guerre libyenne est singulière en ce qu'elle ne se cantonne pas à l'échelle nationale puisqu'elle est alimentée par des acteurs locaux, régionaux et internationaux aux intérêts parfois divergents. Qu'est-ce qui, d'un point de vue géostratégique, motive des acteurs régionaux et internationaux à s'engager dans un conflit pendant huit ans ?

Pour saisir ce qui se passe actuellement en Libye, il est nécessaire de faire un détour par les caractéristiques géopolitiques qui rendent ce territoire unique. La Libye est un pays composé de trois grandes régions: la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan<sup>4</sup>. Les deux premières sont séparées par le désert de Syrte qui représente une frontière naturelle d'environ 500 km. La ville principale de la Tripolitaine est Tripoli, capitale de la Libye à partir de la présidence de M. Kadhafi alors que la ville principale de Cyrénaïque est Benghazi, l'une des premières villes à avoir impulsé le mouvement révolutionnaire de 2011. Il est essentiel de garder en mémoire ce découpage géographique pour comprendre les rapports de force et la logique des alliances entre les acteurs locaux du conflit.

La Libye se trouve à la croisée de plusieurs ensembles géographiques à l'échelle régionale. D'une part, le pays est à la croisée du Machrek et du Maghreb. Construites lorsque le pays était sous occupation italienne (1911-1940), les routes côtières traversant le pays d'est en ouest font office de passages stratégiques pour traverser le pays sans passer par la zone désertique. D'autre part, le pays est enclavé entre le Sahara et la mer Méditerranée. Les axes

---

<sup>1</sup> Frédéric BOBIN, « En Libye, « c'est le retour à la case départ » », *Le Monde*, 10 mai 2019 accès le 13 juillet 2019.

[https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-retour-a-la-case-depart\\_5460512\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-retour-a-la-case-depart_5460512_3210.html)

<sup>2</sup> L'offensive est communément appelée la "Bataille de Tripoli".

<sup>3</sup> Jean-Pierre FILIU, « Déjà deux mois de nouvelle guerre civile en Libye », *Le Monde*, 2 juin 2019 accès le 13 juillet 2019. <http://filiu.blog.lemonde.fr/2019/06/02/deja-deux-mois-de-nouvelle-guerre-civile-en-libye/>

<sup>4</sup> Annexe 1.

allant du nord au sud, autrefois essentiels car ils constituaient les principales routes marchandes, sont maintenant empruntés par les migrants subsahariens pour rejoindre l'Europe.

D'un point de vue ethnique et confessionnel, la Libye est relativement homogène. Plus de 95% des Libyens sont musulmans de confession sunnite. L'ancien diplomate français, Patrick Haïmzadeh, estime que l'Etat libyen est composé à 95% d'Arabes et à 5% de Berbères<sup>5</sup>. Concernant les minorités, il est également important de noter qu'il existe des Touaregs, appartenant à la minorité berbère, implantés dans l'ouest du pays et une minorité Toubous présente dans le sud et à cheval entre le Niger, le Tchad et la Libye<sup>6</sup>.

Depuis le 24 décembre 1951, date de l'indépendance du pays, la Libye est entrée dans un processus de construction étatique sous l'égide d'un pouvoir autoritaire d'abord détenu par le roi Idriss Ier (1951-1969), puis par le président, Mouammar Kadhafi (1969-2011). Le premier s'appuyait sur son appartenance à la confrérie soufie Al-Sanoussiya, principale force de résistance à l'impérialisme italien, et sur les tribus de Cyrénaïque (à l'est du pays) pour se maintenir au pouvoir. Le second a inversé la logique, en mettant en place un système clientéliste s'appuyant sur les tribus de Tripolitaine (à l'ouest du pays) et financé par la mainmise de l'Etat sur les revenus d'hydrocarbures. Depuis son indépendance en 1951, la Libye n'est toujours pas entrée dans un processus de construction étatique avec la mise en place d'institutions dont la longévité ne se résume pas à celle de son créateur. En effet, les institutions politiques mises en place sous Idriss Ier et Mouammar Kadhafi étaient intimement liées et incarnées par ces derniers sans fondement démocratique.

Avant les "Printemps arabes", la Libye était essentiellement perçue à travers le prisme d'un homme : Mouammar Kadhafi. Le 1er septembre 1969, M. Kadhafi, originaire d'une tribu bédouine de Syrte, renverse la monarchie d'Idriss Ier avec plusieurs de ses compagnons d'armes et proclame la naissance de la République arabe libyenne. La nouvelle doctrine du régime emprunte au nationalisme, à la tradition de l'islam et au marxisme économique. Celui qui se fait appeler le "Guide" se démarque par sa doctrine singulière qu'il expose dans *Le Livre Vert* dans lequel il propose une "Troisième théorie universelle". Autrement dit, une alternative au communisme athé et au libéralisme économique qui s'incarne dans le concept de "Grande Jamahiriya" ("l'Etat des masses"), un concept fondateur dans le renforcement de l'autoritarisme et dans la personnalisation du pouvoir du Guide libyen.

---

<sup>5</sup> Etant donné la difficulté à trouver des chiffres officiels, il est seulement possible d'estimer la proportion que représente chacune population.

<sup>6</sup> Annexe 2.

Kadhafi a instauré un pouvoir institutionnel fragmenté et verrouillé tout en concentrant toujours plus de prérogatives dans ses mains. A la base de ce système, les masses jouent un rôle de premier plan. Leur représentation est censée être assurée par les Comités populaires de base qui entretiennent l'idée d'une révolution populaire permanente, par les Comités Révolutionnaires qui maintiennent un contrôle idéologique sur la population et par un Congrès populaire de base qui entretient l'idée factice d'une base démocratique. A l'échelle nationale, le Congrès Général du Peuple, parlement monocaméral, est contrôlé par Kadhafi. Toutes ces structures sont dirigées par des proches ou des officiers cooptés. Le système de gouvernance de Kadhafi repose sur la cooptation de certaines tribus, essentielle pour se maintenir au pouvoir, et le clientélisme.

A l'échelle du renseignement et de la sécurité, il est possible de distinguer deux structures : les unités territoriales appelées "bataillons de sécurité" et une garde prétorienne qui a pour but de protéger Kadhafi - et par extension - le régime qu'il a mis en place. Après 1975, Kadhafi a réduit l'armée libyenne à peu de chagrin en diminuant considérablement sa capacité militaire de projection pour éviter que celle-ci devienne un possible contre-pouvoir. A partir de février 2011, une partie de l'armée fait défection et prend les armes contre les forces loyalistes divisant les forces armées en deux camps. Ainsi, les anti-Kadhafi s'opposaient aux fervents défenseurs du régime. Pour Moncef Ouannès, le verrouillage politique, économique et social du système est l'une des raisons qui expliquent le déferlement de haine et de violence de la révolution et qui - par conséquent - explique la violence avec laquelle une partie de la population s'est acharnée sur l'ancien dirigeant<sup>7</sup>.

Malgré un système solidement enraciné, le Printemps libyen a rapidement dégénéré en guerre civile entre deux camps. La révolution démarre dans la région de Cyrénaïque, région délaissée par le régime et fidèle à l'ancienne monarchie Al-Sanoussiya. Le 15 février 2011, l'arrestation d'un militant des droits de l'homme Fethi Tarbel à Benghazi est à l'origine de plusieurs émeutes à Benghazi. La libération de l'activiste ne change rien. Au contraire, les émeutes touchent d'autres villes de l'est comme El-Beida. Le 17 février 2011, les opposants au Guide libyen appellent à un « Jour de colère » mobilisant des manifestants à Benghazi, El-Beida et Zintan<sup>8</sup>. Ces soulèvements sont violemment réprimés par l'armée loyaliste et des

<sup>7</sup> Moncef OUANNES, « La Libye dans « le Printemps arabe » : éléments d'une lecture de la révolte armée », NAQD, 2012/1, n°29, 167-187.

<sup>8</sup> « Guerre en Libye : la chronologie des événements », *Le Monde*, 17 août 2011 accès le 13 juillet 2019.

milices employées par le régime. Rapidement, Mouammar Kadhafi perd la main. En février 2011, Benghazi est une des premières villes à tomber aux mains des « rebelles ». Kadhafi est écarté du pouvoir par le Conseil National de Transition, une structure temporaire qui a pour but de conduire la Libye vers une transition démocratique<sup>9</sup>. Certains chercheurs à l’instar de Moncef Ouannès voient dans cet organe une structure prise d’assaut par les groupes islamistes, dont les Frères Musulmans et son président proche du mouvement islamiste M. Ablejelil<sup>10</sup>. Dans les faits, la structure est composée d’islamistes mais aussi de libéraux. Il semblerait qu’aujourd’hui, la plus grande menace de récupération vienne moins des mouvements islamistes que du maréchal autoproclamé K. Haftar et de la possibilité de basculer de nouveau dans un régime dictatorial.

Après les événements de février 2011, l’ensemble du pays s’embrase<sup>11</sup> jusqu’à provoquer le renversement du régime et la mort de Kadhafi en octobre 2011. Pour renverser le régime qui reposait sur près de 140 tribus, le Conseil National de Transition a fait appel à l’OTAN et aux pays du Golfe. Le 19 mars 2011, les forces de l’OTAN, notamment la France et le Royaume-Uni, mais aussi les Etats-Unis à travers la stratégie du “*leading from behind*”, interviennent en Libye suite aux résolutions onusiennes 1970 et 1973. Critiquée sur les motivations et le cadre légal conféré par les résolutions de l’ONU, cette opération ne fait pas l’unanimité. Sous prétexte du principe de responsabilité à secourir les populations civiles, les forces de l’OTAN présentes auraient délibérément détruites les positions des forces loyalistes rendant le rapport de force plus favorable aux « rebelles »<sup>12</sup>.

Pour comprendre la troisième guerre civile qui prend place autour de Tripoli, il est nécessaire de revenir brièvement sur les huit années de conflit. Il est possible de découper cette période en trois temps. A la mort de Kadhafi, la Libye est traversée par une période d’instabilité. Le 7 juillet 2012, les élections démocratiques pour élire les membres du Congrès Général National (CGN) donnent une large majorité aux libéraux suivis de près par les formations islamistes. Le CGN est cependant freiné dans sa gouvernance en raison du rôle prédominant des milices armées, policières et islamistes, du blocage de certains lieux de

<sup>9</sup> Le CNT est créé en mars 2011 et reste effectif jusqu’en juillet 2012.

<sup>10</sup> M. Ouannès souligne essentiellement les annonces du président du CNT en décalage avec les besoins socio-économiques de la population dans l’immédiat. M. Ablejelil annonce vouloir établir la Charia le 23 octobre 2011.

<sup>11</sup> La répression des soulèvements est virale sur les réseaux sociaux, outils de coordination et de coopération entre les manifestants.

<sup>12</sup> Luc VINOGRADOFF, « L’intervention en Libye critiquée sur le fond et la forme », *Le Monde*, 25 mars 2011 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/libye/article/2011/03/25/libye-une-intervention-critiquee-sur-le-fond-et-sur-la-forme\\_1498572\\_1496980.html](https://www.lemonde.fr/libye/article/2011/03/25/libye-une-intervention-critiquee-sur-le-fond-et-sur-la-forme_1498572_1496980.html)

production pétroliers et de la loi de bannissement politique (2013) qui écarte du pouvoir toute personne ayant exercé un poste à haute responsabilité politique sous Kadhafi<sup>13</sup>.

Les élections du 25 juin 2014 mettent en place une chambre des Représentants qui vise à remplacer le CGN. Les résultats donnent les libéraux vainqueurs et déclenchent une véritable guerre civile contre les islamistes qui ne reconnaissent pas le résultat des élections. Ces derniers conservent la structure du CGN alors que les libéraux déplacent la chambre des Représentants à Tobrouk, dans l'est du pays. Dès lors, deux gouvernements issus de deux instances de représentation différentes s'opposent. En parallèle, l'Etat Islamique prospère et fait de Syrte sa base arrière en Libye<sup>14</sup>.

La communauté internationale propose un plan de partage des pouvoirs entre les deux principales entités de Tripoli et de Tobrouk à travers les accords de Skhirat. Le CGN deviendrait le Haut Conseil d'Etat et la chambre des Représentants deviendrait le Parlement. Les deux seraient supervisés par un Gouvernement d'accord national dirigé par Faïez Sarraj. L'accord est signé par Tobrouk et Tripoli le 17 décembre 2015 entérinant une solution viable pour la Libye. Issu d'un compromis international accepté par tous, le gouvernement de F. Sarraj est formé en mars 2016 et s'installe à Tripoli. Sous la pression de Khalifa Haftar, commandant suprême de l'ANL, Tobrouk n'investit finalement pas Faïez Sarraj. Depuis lors, deux personnalités s'affrontent : Faïez Sarraj qui bénéficie du soutien de la communauté internationale mais d'une assise territoriale qui s'amoindrit au fil du temps et Khalifa Haftar qui tire sa légitimité de son combat contre les milices islamistes<sup>15</sup>, qui possède les principaux puits d'hydrocarbures du pays et qui a la main mise sur les deux tiers du pays. Cependant, ce dernier s'est imposé par la force sans faire l'objet d'un quelconque consensus en amont. Concernant le maréchal autoproclamé, Agnès Levallois souligne d'ailleurs que ce n'est pas un homme enclin à conclure un accord ou à faire des compromis, au contraire<sup>16</sup>.

Depuis le 4 avril 2019, les forces de K. Haftar se dirigent vers Tripoli, capitale du Gouvernement d'accord national, où ces dernières se sont heurtées aux milices et aux forces favorables au gouvernement d'accord national – ou du moins défavorable à l'arrivée d'un nouvel homme autoritaire à la tête du pays. La situation actuelle est celle d'un enlisement des conflits autour de la ville de Tripoli. Aujourd'hui, la société libyenne est fragmentée et déchirée

---

<sup>13</sup> « Pourquoi la Libye est-elle coupée en deux ? », *Le Monde*, 23 avril 2019 accès le 13 juillet 2019.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> En 2013, Khalifa Haftar a débarrassé la ville de Benghazi des milices islamistes implantées.

<sup>16</sup> « Libye : le carnage et le chaos », *C dans l'air*, 4 juillet 2019.

par plusieurs années de guerre et les camps ou les milices qui s'affrontent ne semblent pas être prêt à entrer dans une logique de processus de paix<sup>17</sup>.

Le chemin suivi par la Libye depuis son « Printemps arabe » est une issue parmi d'autres. En comparaison avec le voisin tunisien qui constitue un modèle de démocratie encore non abouti, nous pouvons nous interroger sur les raisons qui ont conduites la Libye dans un « chaos politique ». Dans *Revolution without Revolutionaries*, l'universitaire Asef Bayat considère que les « Printemps arabes » ne sont pas de véritables révolutions. Le mouvement prend en effet la forme d'une mobilisation contestataire mais sans en posséder de vision à long-terme. A court-terme, l'idée des mobilisations est de renverser le régime en place mais la vision à long-terme demeure inexistante. Selon l'auteur, aucun penseur à l'instar d'un Lénine ou d'un Trotski n'a réfléchi avant la chute de l'Empire tsariste à l'organisation de la structure étatique qui allait naître de ces révolutions<sup>18</sup>. Mais l'analyse d' A. Bayat est insuffisante pour expliquer cette situation. D'autres facteurs propres au pays peuvent permettre de saisir la longévité et la férocité du conflit. C'est pourquoi la forte présence des hydrocarbures, la prégnance des groupes djihadistes dans la région, la faiblesse des corps intermédiaires ou encore l'internationalisation du conflit sont d'autres paramètres qui permettent d'appréhender toute la complexité des enjeux sur le territoire<sup>19</sup>. Ces quelques facteurs qui seront détaillés plus loin, marquent déjà une différence entre la structure tunisienne et libyenne, différence qui peut expliquer, en partie, le tournant pris par les manifestations de février 2011 en Libye.

Sans se vouloir exhaustif, ce mémoire apporte un éclairage de la situation, des enjeux et des questions auxquelles la Libye devra répondre dans les années à venir. L'intitulé du mémoire résume les ambitions de cette analyse. « L'Etat des lieux » que nous avons commencé dans cette introduction vise à rendre compte de la réalité du terrain et de l'identification des différents acteurs locaux et internationaux impliqués dans le conflit. Tous les acteurs possèdent une rationalité qui conjugue intérêts personnels et histoire des acteurs ; dès lors, ce sont ces éléments qui nous permettent de saisir et d'anticiper, sans certitude absolue, le rôle ou les alliances conclues par ces différents acteurs dans les mois à venir. Dès lors, il est possible de s'interroger de plusieurs manière sur ces acteurs : dans quelle mesure alimentent-ils la fracture

---

<sup>17</sup> Ibid.

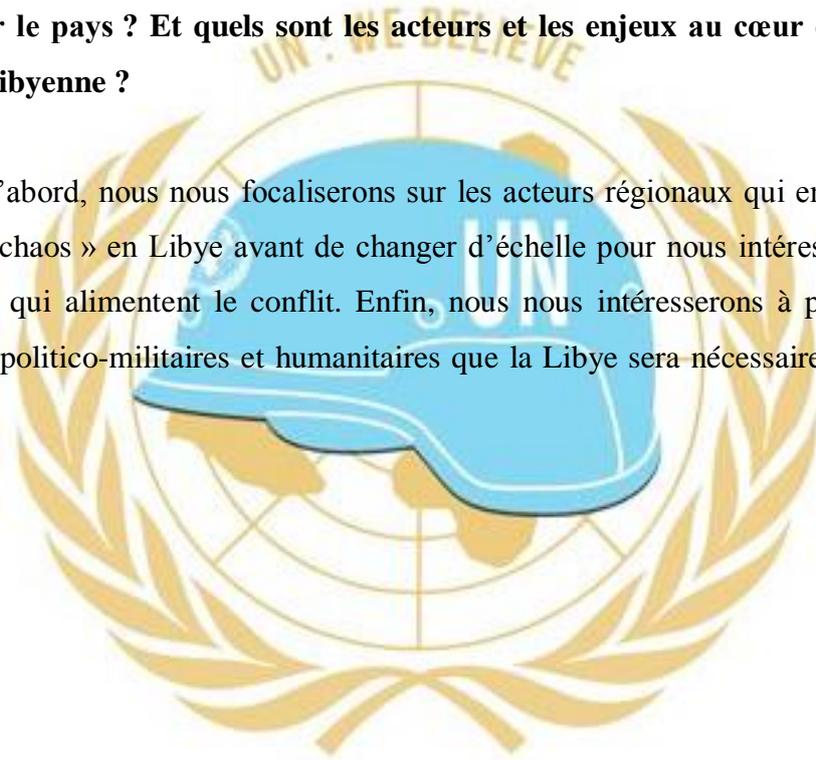
<sup>18</sup> Saïd Amir ARJOMAND. « Asef Bayat, Revolution without revolutionaries : making sense of the Arab Spring, *International Journal of Middle East Studies* », 50 (3), 2018, 613-614.

<sup>19</sup> La liste ne se veut pas exhaustive, elle offre simplement des pistes de réflexion.

nationale en soutenant le Gouvernement de l'union nationale de Faïez Sarraj ou l'Alliance Nationale de Libération de Khalifa Haftar ? Quel est leurs rôles ? Par ailleurs, il sera intéressant d'analyser les « dynamiques » actuelles et anticipées celles à venir. Autrement dit, il est question d'analyser la situation dans laquelle se trouvent les deux camps afin de pouvoir déterminer s'ils se trouvent sur une pente positive ou négative, en d'autres mots si le rapport de force est en leur faveur ou non. De surcroît, même s'il n'est pas question d'apporter des solutions à ce conflit, il sera également question de « perspective » soit d'identifier des enjeux majeurs pour le pays dans les années à venir.

**A l'aune des dynamiques et de la réalité du terrain, quelles sont les perspectives d'avenir pour le pays ? Et quels sont les acteurs et les enjeux au cœur de la troisième guerre civile libyenne ?**

Tout d'abord, nous nous focaliserons sur les acteurs régionaux qui entretiennent une situation de « chaos » en Libye avant de changer d'échelle pour nous intéresser aux acteurs internationaux qui alimentent le conflit. Enfin, nous nous intéresserons à plusieurs enjeux économiques, politico-militaires et humanitaires que la Libye sera nécessairement amenée à résoudre.



## **I. Les acteurs régionaux du « chaos » libyen : la Libye, gangrenée par les milices et les groupes djihadistes**

L'effondrement d'un système aussi verrouillé et hiérarchisé que celui de Kadhafi a conduit à la montée en puissance des milices, des groupes armés et des groupes djihadistes. En raison des liens plus ou moins denses qu'ils entretiennent avec des réseaux transnationaux, ces acteurs peuvent être qualifiés de régionaux. Mise à part certaines milices qui se concentrent essentiellement sur l'intérieur du pays, les groupes armés Toubous, Touaregs et les groupes djihadistes s'insèrent dans un réseau transnational qui ne peut être appréhendé qu'en dépassant les frontières de la Libye. Ces acteurs sont d'autant plus intéressants que ce sont des entrepreneurs de violence, en faisant usage des armes en circulation dans le pays venant des stocks d'armes du régime de Kadhafi ou d'approvisionnement d'Etats tiers.

### ***1. Des milices locales au « Cartel » milicien de Tripoli***

Les milices ne forment pas un groupe uni : chaque milice est motivée par des intérêts et des objectifs qui lui sont propres. Les divergences qui émanent de ces différentes motivations expliquent les conflits sporadiques entre certaines de ces milices depuis 2011. Elles se sont multipliées par opportunisme, par conviction politique ou religieuse ou pour combler le vide sécuritaire laissé par l'effondrement de l'Etat. Ces milices sont financées par des soutiens politiques ou le trafic (humains, drogues, armes). Souvent, les milices locales ont été créées pour parer au manque de sécurité des villes, des quartiers ou des villages. D'autres sont davantage insérées dans les trafics en tout genre afin de dégager un bénéfice économique.

A Tripoli, un « Cartel » au nombre de quatre milices s'est divisé la capitale : la 7ème Brigade aussi appelée milice de Tarhouna, la brigade révolutionnaire de Tripoli, la brigade révolutionnaire de Nawasi et la Brigade de Rada. Le rôle de ce « Cartel » est éminemment politique, puisque c'est un allié essentiel du gouvernement d'accord national de F. Sarraj, et économique, étant donné que le « Cartel » a limité le nombre de milices dans la capitale pour absorber la majorité des ressources d'Etat. Le financement émane d'un double accord entre le gouvernement de Tripoli et les quatre milices : le gouvernement de Sarraj accepte de financer les milices en échange de leurs missions sécuritaires dans la ville et de leur soutien au gouvernement de Sarraj.

Il semblerait que depuis mars 2016, ces milices ont une influence politique et économique grandissante sur le pouvoir de la capitale. La dénomination même de « Cartel » démontre que les milices ont l'avantage sur le territoire et les ressources aux alentours de la capitale<sup>20</sup>. D'une part, leur enrichissement au fil des années repose sur le racket et la fraude à grande échelle. D'autre part, leur montée en puissance repose sur leur mainmise sur le gouvernement d'accord national, l'administration et les grandes entreprises de la capitale. Certes, les quatre milices ont rendu la ville de Tripoli plus sûre du fait de leur coopération mutuelle mais le gouvernement Sarraj semble perdre la main sur ces milices<sup>21</sup>.

La toute-puissance du « Cartel » pourrait être nuancé par le fait que ces milices se maintiennent dans un système d'alliance. La milice Rada et ses connexions idéologiques avec l'Arabie saoudite, parrain des réseaux madkhalistes libyens, en fait un potentiel allié d'Haftar<sup>22</sup>. L'offensive du 4 avril 2019 a d'ailleurs laissé planer un moment de flottement au sein de la milice Rada suite à la proposition d'Haftar de rallier son camp. Cependant, l'enlisement d'une guerre qui se voulait éclair, l'efficacité de la défense menée par les milices soutenant le GNA et le sentiment anti-Haftar grandissant dans la population ont coupé Haftar du soutien de la milice Rada<sup>23</sup>. L'offensive a mobilisé plusieurs unités : les forces de Misrata, de Zaouïa, de Zintan et les groupes amazigh venant de l'ouest de Tripoli qui ont surmontés leurs divisions pour faire obstacle à l'avancée d'Haftar, refuser l'utilisation de la violence militaire et le possible avènement d'un nouvel homme providentiel<sup>24</sup>.

Deux enjeux se dessinent concernant la prégnance des milices dans la troisième guerre civile. D'une part, l'allégeance des milices reste un élément volatil. En effet, elles sont motivées par l'opportunisme qui peut changer d'un camp à l'autre. D'autre part, le gouvernement d'accord national de Sarraj est pris en otage dans le sens où la protection de la ville de l'ANL d'Haftar repose uniquement sur la mobilisation de plusieurs milices et sur l'intangible soutien qu'elles lui apportent. Cette stratégie fait des milices un acteur instable et inconstant qui

<sup>20</sup> Wolfram LARCHER et Alaa Al-IDRISSI, « Capital of militias. Tripoli's Atmed Groups Capture the Libyan State », Small Arms Survey, Juin 2018 accès 13 juillet 2019.

<http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-SANA-BP-Tripoli-armed-groups.pdf>

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Ali BENSAD, « Libye. A Tripoli, des milices plus faibles qu'il n'y paraît », *Orient XXI*, 18 février 2019 accès le 13 juillet 2019. <https://orientxxi.info/magazine/libye-a-tripoli-des-milices-plus-faibles-qu-il-n-y-paraît.2908>

<sup>23</sup> Frédéric BOBIN, « En Libye, « le début d'une guerre longue et sanglante sur les rives sud de la Méditerranée », *Le Monde*, 23 mai 2019 accès le 13 juillet 2019.

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/23/en-libye-le-debut-d-une-guerre-longue-et-sanglante-sur-les-rives-sud-de-la-meditteranee\\_5465966\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/23/en-libye-le-debut-d-une-guerre-longue-et-sanglante-sur-les-rives-sud-de-la-meditteranee_5465966_3212.html)

<sup>24</sup> Ibid.

participe au chaos ambiant en se livrant à d'autres batailles à Benghazi ou à Tripoli dans le quartier d'Abou Salim en février 2017<sup>25</sup>.

## **2. Les tribus Toubous et Touareg et l'offensive d'Haftar pour le contrôle du Fezzan**

La Libye est un ensemble composé ethniquement d'arabo-berbères. Dans cet ensemble, les Toubous<sup>26</sup> ont été marginalisés symboliquement et socialement ce qui explique qu'avec la Cyrénaïque, ce sont les premiers à entrer en révolution en 2011. Le groupe est présent sur plusieurs pays : la Libye, le Niger, le Soudan et le Tchad. Bien que les Toubous fassent preuve d'une forte solidarité tribale, leur pouvoir politique est éclaté en trois pôles (Gatroune, Morzouk et Oum El-Araneb).

Les Toubous remplissent un rôle sécuritaire clé en raison de leur implantation dans le Fezzan à la frontière du Niger. Ils contrôlent non seulement les frontières du sud de la Libye mais aussi les axes géostratégiques nord-sud venant de la région transsaharienne. Par ailleurs, ils contrôlent des points stratégiques comme le bassin de Morzouk, une partie de la ville de Sebha depuis peu ainsi que des gisements et des installations pétrolières du Fezzan<sup>27</sup>.

Persécutés et marginalisés sous Kadhafi, ils ont également été instrumentalisés. En échange de leur engagement aux côtés des troupes du Guide libyen, les combattants devaient recevoir la citoyenneté libyenne, symbole d'une reconnaissance comme citoyen à part entière de la Libye. Depuis la chute de Kadhafi, les Toubous ont élargi leur assise territoriale dans le Fezzan au prix d'une bataille contre les Touaregs, la bataille d'Oubari (2014-2015)<sup>28</sup>, et d'un affrontement contre la tribu arabe d'Ouled Slimane pour gagner en reconnaissance. Alors que la tribu d'Ouled Slimane a été soutenue par Tripoli dans le conflit qui les oppose en 2012, une partie des tribus Toubous bascule dans le camp de Khalifa Haftar. Mais ce dernier a opéré un revirement en se retournant contre les Toubous. K. Haftar a poursuivi sa stratégie de conquête

<sup>25</sup> « Libye 2017/2018 » Amnesty International. <https://www.amnesty.org/fr/countries/middle-east-and-north-africa/libya/report-libya/>

<sup>26</sup> Les Toubous sont composés de deux groupes les Teda et Desa. Les Teda sont concentrés en Libye, au Niger et au Tchad. Les Desa sont essentiellement au Tchad et au Niger.

<sup>27</sup> Ali BENSAAAD, « Libye-Tchad. La France lâche les Toubous et étend la guerre », *Orient XXI*, 13 mars 2019 accès le 14 juillet 2019. <https://orientxxi.info/magazine/libye-tchad-la-france-lache-les-toubous-et-etend-la-guerre,2941>

<sup>28</sup> La bataille aurait fait 300 morts et 2000 blessés. Frédéric BOBIN, « Libye : l'amertume des Touareg, « citoyens de seconde zone » », *Le Monde*, 19 octobre 2018 accès le 14 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/19/l-amertume-des-touareg-libyens-citoyens-de-seconde-zone\\_5371607\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/19/l-amertume-des-touareg-libyens-citoyens-de-seconde-zone_5371607_3212.html)

de la Libye. Une fois l'est acquis, il a continué vers la sud, dans la région du Fezzan. En janvier 2019, il s'engage militairement dans le Fezzan et se trouve confronté au commandant militaire récemment nommé par le pouvoir de Tripoli, le Touareg Ali Kana. Le 19 février 2019, les forces de l'ANL entre dans la ville de Morzouk avec l'appui de certaines milices tribales (celles d'Ouled Slimane notamment) et de groupes soudanais (les Zway). Les positions des Toubous dans la région ont été affaiblies et se sont soldées par la perte d'une ville qui constituait l'un des pôles politiques de la région. Dans cette attaque le maréchal autoproclamé a été aidé par un appui logistique français. Cet élément pourrait être secondaire si les Toubous n'avaient pas été un enjeu dans la rivalité qui oppose la France à l'Italie depuis plusieurs décennies. Pour la France, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur ces tribus dans le cadre des diverses opérations militaires qu'elle mène dans la région (Barkhane, Chamal, Serval)<sup>29</sup>. La question sera désormais de savoir si l'aide fournie à la France au maréchal autoproclamé ne rebattra pas les cartes en faveur de l'Italie dans le cadre de cette rivalité. Par ailleurs, on peut se demander si les questions de droits politiques seront prises en compte par K. Haftar ou si elles ne seront utilisées qu'à des fins stratégiques pour mobiliser les combattants et les populations Toubous.

Les Touareg sont essentiellement massés aux frontières algériennes, nigériennes et dans le Fezzan. L'ancien président du Conseil suprême Touareg Hussein Al Koni<sup>30</sup> entretenait une relation de complaisance avec le pouvoir de Kadhafi, relation à l'image de celle qu'a entretenue l'ensemble des Touareg avec le régime du Guide libyen. Contrairement aux Toubous marginalisés, les Touaregs étaient recrutés en masse dans l'appareil sécuritaire de Kadhafi. Ils étaient les principaux formateurs des troupes de la Légion islamique libyenne envoyée à travers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. En 2011, Kadhafi recrute massivement des combattants Touaregs libyens, maliens et nigériens pour mater les insurrections. Après que ce dernier soit écarté du pouvoir, les Touaregs ont été marginalisés du fait de leurs anciennes connexions avec le régime. Kadhafi avait fait miroiter la citoyenneté libyenne aux Touaregs pour les convaincre de s'engager dans les troupes du régime. Promesse tenue. En 2012, pour les premières élections libres, ils ont pu voter avant que ce droit ne leur soit retiré en 2014 au prétexte d'une formalité administrative. En réalité, la position ambivalente des Touareg à l'égard de Kadhafi leur a valu

---

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Ce dernier était en effet l'ambassadeur de Kadhafi au Niger et devait servir les desseins sahélo-sahariens de ce dernier.

d'être écarté et considéré comme « citoyens de seconde zone » d'après Moulay Ag-Didi, nouveau président du Conseil suprême Touareg<sup>31</sup>.

Par ailleurs, les Touareg de Fezzan se sont heurtés à l'assise territoriale grandissante des Toubous mais aussi à la conquête du sud du pays par K. Haftar en quête de ressources. Le 6 février 2019, le champ pétrolier de Sharara, tenu par les Touareg locaux est repris par les forces de l'ANL. Très présente en Algérie, la communauté Touareg peut compter sur l'Algérie pour intervenir sur le dossier étant donné la proximité avec laquelle les troupes de l'ANL se rapprochent de la frontière algérienne avec l'aide logistique de la France.

Même s'il existe une certaine solidarité au sein des groupes Toubous et Touareg, il existe des divergences sur la manière dont des tribus au sein de ces groupes envisagent l'avenir en Libye. Moulay Ag-Didi réaffirme son engagement pour une Libye unie même si des voix s'élèvent pour un Etat fédéral au sein duquel les Touareg pourraient être autonomes. Il en va de même chez les Toubous pour qui la citoyenneté libyenne et la construction d'un Etat leur octroyant une forme d'autonomie semble nécessaire. Pour faire entendre leurs voix en Libye, les deux groupes se sont lancés dans le contrôle du territoire du Fezzan et du contrôle des ressources pétrolières dans le sud du pays.

Ces deux minorités sont également victimes de mesures discriminatoires les classant en population de seconde zone. Conjugué à un sous-développement croissant dans le sud du pays, cette situation peut conduire à un cercle vicieux dans lequel la jeunesse de ces groupes est un terreau fertile pour les réseaux criminels, les trafiquants en tout genre et les groupes djihadistes. Délaissée par le pouvoir central, une partie de la population toubou et touareg a accueilli favorablement l'arrivée du maréchal autoproclamé.

### ***3. La gangrène djihadiste***

Avant toute chose, il s'agit de faire une distinction entre djihadiste, des combattants qui veulent imposer leur vision islamiste, et les salafistes ou les islamistes qui peuvent prendre les armes et devenir un groupe armé ou se cantonner à l'espace purement politique en refusant l'usage de la violence. Si un glissement est possible entre le salafisme et l'islamisme vers le djihadisme, il n'est pas systématique.

---

<sup>31</sup> Frédéric BOBIN, « Libye : l'amertume des Touareg, « citoyens de seconde zone » », *Le Monde*, 19 octobre 2018 accès le 14 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/19/l-amertume-des-touareg-libyens-citoyens-de-seconde-zone\\_5371607\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/19/l-amertume-des-touareg-libyens-citoyens-de-seconde-zone_5371607_3212.html)

Bridées sous le régime de Kadhafi, les mouvances islamistes se sont manifestées dès les premiers jours d'émeutes en février 2011. Les groupes religieux dans toutes leurs diversités en passant par les mouvances islamistes, les Frères Musulmans ou les groupes salafistes se sont immiscés dans le jeu politique afin de peser sur les décisions politiques. Ces groupes plaident pour mettre en place une structure étatique centralisée sur le modèle de la *umma*. Ces groupes sont essentiellement présents en Cyrénaïque et notamment à Benghazi ou à Derna. Les groupes armés islamistes ou les milices salafistes à l'instar d'Ansar al-Sharia dirigée en Libye par Mohammed Al-Zahawi ou la brigade Abdul Rahman ont fait pression sur les législateurs et le pouvoir politique pour redonner à la religion une place centrale dans la société quitte à utiliser la violence pour faire passer ces idées. La force des islamistes et des djihadistes réside dans la capacité à fédérer des groupes désœuvrés, hétéroclites et victimes du système Kadhafi. Les djihadistes ont réussi à canaliser la violence et la frustration des personnes délaissées en lutte armée et religieuse<sup>32</sup>.

Dans un contexte de chaos, l'effondrement de l'Etat et les guerres civiles qui ont suivies ont été propices au développement de groupuscules djihadistes. En 2014, le groupe Etat islamique a fait de Syrte, une ville au cœur de la Libye, son principal bastion. L'objectif des groupes djihadistes est de conserver et d'entretenir la situation actuelle en Libye pour se maintenir sur le territoire et empêcher la construction d'un Etat uni et fort<sup>33</sup>. Les moyens de financement des groupes djihadistes est une question récurrente dans les médias. Ces derniers se financent essentiellement par le biais du trafic d'armes, de personnes et de drogue. Par exemple, la cocaïne fait l'objet d'un commerce régional lucratif en empruntant le chemin de « l'autoroute 10 » qui part de Guinée Bissau en passant par le Sahel pour remonter jusqu'en Algérie et en Libye. Ces circuits s'insèrent dans un réseau mondial illégal de trafic de drogue connectant différents groupes djihadistes.

L'EI s'est maintenu grâce à un recrutement important de djihadistes étrangers. Il a attiré dans sa grande majorité des combattants d'origine africaine. La majorité venait de Tunisie, d'Algérie d'Egypte, du Maroc, du Soudan et de la Somalie ce qui s'explique d'une part par la proximité géographique et d'autre part par l'ancienneté de certains réseaux transnationaux. Ce qui distingue l'EI libyen des autres bases arrières de l'EI du Proche-Orient est le nombre

<sup>32</sup> Anne OUALLET, « Territorialisations de l'islam dans l'espace d'organisation Sahel-Sahara-Méditerranée », *L'Information géographique*, 2019/1 (Vol. 83), p. 40-60.

<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2019-1-page-40.htm?contenu=plan>

<sup>33</sup> Marie VERDIER, « La Libye livrée aux milices, 5 clés pour comprendre », *La Croix*, 20 octobre 2016 accès le 13 juillet 2019. <https://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/La-Libye-entre-factions-chaos-2016-10-20-1200797578>

important de combattants d’Afrique de l’Ouest et du Sahel. En effet, le Sénégal, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Tchad et l’Erythrée ont chacun envoyé entre 50 et 100 combattants de rang. Ces derniers n’ont jamais occupé de rôle cadre dans les rangs djihadistes. Au paroxysme de l’EI en 2016, les Etats-Unis estimaient le nombre de combattants de l’EI à hauteur de 4000 à 6000 personnes. En effet, la bataille de Syrte livrée, entre autres, par l’ANL d’Haftar soutenue par des puissances extérieures a éliminé une majorité des combattants même si une poignée reste présente.

Les nouveaux leaders des groupes de l’EI se sont détournés d’Al-Qaïda. La popularité de la marque Etat islamique dans la région peut être imputée à deux dynamiques tenant d’une part à sa légitimité d’avoir réussi à créer une structure étatique alors qu’Al-Qaïda n’a jamais dépassé le stade de l’ébauche et d’autre part aux logiques et aux codes plus élaborés que ceux d’Al-Qaïda datant des années 1980. A titre d’exemple, l’EI en Libye a réussi à attirer dans ses rangs le groupe Ansar Al-Sharia et des villes comme Derna qui a rejoint le réseau de l’EI en lui prêtant allégeance. En octobre 2014, c’est le comité consultatif de la ville (MCCI) qui fait allégeance à l’EI<sup>34</sup>.

La Libye constitue une base arrière pour les groupes djihadistes de la région. La déstabilisation d’Etats comme le Mali et la Libye ont facilité la profusion de ces groupes. Pour échapper, en partie, à l’armée française en opération Serval puis Barkhane dans le nord du Mali, les groupes djihadistes ont trouvé refuge dans le sud de la Libye. Malgré la coopération des pays du G5 Sahel et des opérations des forces françaises, la configuration de la zone Sahara-Sahel facilite le développement de ces groupes.

En somme, les enjeux à moyen et long-terme résident dans la nouvelle place qu’occupe la Libye dans le réseau djihadiste. Du fait de la situation politique chaotique et de sa place géographique, elle constitue un point de passage idéal entre le Sahel et le Sahara mais aussi entre l’Afrique de l’ouest ou l’Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient pour les combattants qui décident de s’y former. Une fois formé, ces djihadistes retournent dans leurs pays d’origine et essaient des groupes aux structures et aux objectifs similaires. Par conséquent, ils densifient et alimentent le réseau Etat islamique. A bien des égards, l’Afrique de l’ouest est perçue comme un terreau favorable à l’essor du djihadisme. Nous l’avons vu, plusieurs africains de l’ouest ont été formés dans les rangs de l’EI et retournent par la suite dans leurs pays

---

<sup>34</sup> Djalil LOUNNAS, « Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du Nord et au Sahel : d’AQMI à l’Etat Islamique », Fondation pour la recherche stratégique, 26 octobre 2016. <https://www.frstrategie.org/publications/notes/les-mutations-des-mouvements-djihadistes-en-afrique-du-nord-et-au-sahel-d-aqmi-a-l-etat-islamique-18-2016>

d'origine avant de former de nouveaux combattants<sup>35</sup>. Bien sûr, le djihadisme est un discours prenant dans les régions des pays où les inégalités et la pauvreté sont les plus importantes.

Dans le cadre de la troisième guerre civile en Libye, la concentration des combats dans le nord du pays autour de Tripoli, laisse le champ libre aux groupes djihadistes du sud du pays. Par ailleurs, d'autres facteurs comme l'absence d'Etat fort capable d'assurer la sécurité des citoyens, la crise humanitaire et la grande précarité dans laquelle est plongée la population sont des facteurs propices au développement de nouveaux groupes djihadistes dans le pays dans les années à venir.

#### ***4. La puissance des réseaux régionaux alimente les groupes de combattants***

Ancien dirigeant militaire sous les ordres de Kadhafi, Khalifa Haftar a récupéré le réseau de ce dernier pour renforcer son assise territoriale. Au cours de sa guerre éclairée contre le Tchad en 1974, pays qu'il considérait comme une province de la Libye, Kadhafi s'est appuyé sur des combattants Touareg maliens et nigériens. Tous ces réseaux ainsi que les groupes armés du Darfour auquel l'ancien dirigeant avait fait appel ont été réactivés par le maréchal autoproclamé. Ainsi, il aurait pris dans ses rangs des officiers de Kadhafi chargés de rétablir les communications avec les combattants soudanais à l'instar du Touareg malien Ghali<sup>36</sup>. Selon Wolfram Lacher, ce réseau peut être qualifié « d'utile » dans le sens où ces groupes constituent un réservoir de combattants destinés à alimenter les rangs de l'ANL.<sup>37</sup>

Les exilés du régime de Kadhafi reviennent progressivement dans la région du Cyrénaïque. Quant aux proches de Kadhafi, ils se voient, à leur tour, contraints à l'exil. Les réseaux politiques et financiers pèsent dans le rapport de force des deux camps. Les réseaux d'acteurs que l'on peut identifier recourent les alliances pro-Haftar ou pro-Sarraïj.

Tout d'abord, K. Haftar a su mobiliser le cercle proche de Kadhafi à travers les personnes d'Ahmed Kadhafeddam, cousin du colonel Kadhafi et chargé des relations entre les militaires égyptiens et libyens et Hassan Tatanakin, un homme d'affaires qui a fait fortune dans

<sup>35</sup> BOBIN, « En Libye, « le début d'une guerre longue » ».

<sup>36</sup> Ghali a servi dans les rangs de l'armée de Kadhafi dans les années 1980, avant d'être à la tête d'une rébellion de la part des Touaregs. Depuis 2011, il a rejoint un groupe islamiste très actif au Mali. LACHER, « Le conflit libyen ».

<sup>37</sup> Wolfram LACHER, « Le conflit libyen, creuset des réseaux régionaux », *Hérodote*, 2019/1 (N° 172), p. 23-42.

les médias. Tous les deux ont trouvé refuge au Caire. Ils constituent des intermédiaires essentiels dans la relation entre l’Egypte d’Al-Sissi et les forces de l’ANL de K. Haftar. Par ailleurs, Aref Al-Nayed est un interlocuteur politico-militaire privilégié. Ambassadeur libyen aux Emirats Arabes Unis, Aref Al-Nayed organise l’envoi d’armes pour les forces du maréchal autoproclamé en Cyrénaïque<sup>38</sup>. Il est également essentiel de mentionner le rôle de Mohamed Ismail, proche d’un des fils de Kadhafi, qui travaille politiquement aux Emirats Arabes Unis à la faveur de K. Haftar<sup>39</sup>.

Même s’il est moins dense, le réseau de F. Sarraj s’appuie également sur des alliés extérieurs de poids basés en Turquie ou au Qatar. Ankara a accueilli la plupart des exilés de la ville de Benghazi qui ont voulu échapper à la guerre (2014-2017). Ali Sallabi, un religieux originaire de Benghazi proche des Frères Musulmans et de la famille royale du Qatar et certains cercles politico-religieux d’Alger, de Tunis et d’Ankara soutiennent le gouvernement d’union nationale. Selon la formulation de Wolfram Lacher, ce deuxième type de réseau contribue de par son influence médiatique, financière et sa capacité politico-militaire à appuyer les forces intérieures et à véhiculer une image positive de Faïez Sarraj ou de Khalifa Haftar <sup>40</sup>.



---

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> Ibid

<sup>40</sup> Ibid.

## **II. L'internationalisation du conflit armé en Libye : des intérêts qui dépassent le pays**

La Libye « est devenue à son insu le théâtre de convoitises régionales et internationales dépassant très largement la dynamique propre de ses conflits internes »<sup>41</sup>. Le conflit libyen ne peut s'analyser exclusivement sous le prisme d'un jeu de pouvoir interne au pays. Il se caractérise par son internationalisation ou le fait que de nombreux acteurs extérieurs avec des intérêts divergents sont impliqués à des degrés divers dans la guerre civile depuis 2011. L'aide ne s'est cependant pas faite au détriment des camps mais bien avec leur accord de manière à ce que l'un prenne le dessus sur l'autre.

### ***1. L'intervention de l'OTAN en mars 2011 : le début de l'ingérence ?***

Le 17 mars 2011, la France sous l'égide de son ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a présenté une résolution au Conseil de sécurité afin de pouvoir intervenir en Libye pour protéger les civils en vertu du principe responsabilité. La France, le Royaume Uni et les Etats-Unis se prononcent pour cette intervention alors que la Chine et la Russie s'abstiennent. La résolution 1973 donne aux forces de l'OTAN la possibilité d'intervenir en Libye sous certaines conditions. La France et le Royaume-Uni aurait outrepassé leur mandat en détruisant des positions des forces loyalistes donnant l'avantage aux « rebelles ». Se pose alors la question de savoir sous quelles intentions a été menée cette intervention. Au-delà de porter assistance aux populations civiles, les forces de l'OTAN voulaient-elles renverser le régime ? En ce sens, l'intervention se rapproche d'une ingérence déguisée. Depuis les manifestations de février 2011, cette intervention de l'étranger marque la première d'une longue série.

### ***2. Des pays limitrophes aux positions divergentes***

Le conflit libyen a eu des répercussions sur les cinq pays limitrophes (Tunisie, Algérie, Niger, Tchad et Egypte), les premiers à ressentir les secousses de la crise libyenne. Les premières répercussions sont d'ordre économique. En effet, le commerce et les emplois des

<sup>41</sup> Frédéric BOBIN, « Libye : le péril des ingérences étrangères », Le Monde, 10 mai 2019 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-le-peril-des-ingerences-etrangeres\\_5460507\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-le-peril-des-ingerences-etrangeres_5460507_3210.html)

travailleurs transfrontaliers ont fortement diminué. Par ailleurs, « l'effet domino » a fait craindre qu'une instabilité à l'intérieur de la Libye n'ait des répercussions d'ordre politique et sécuritaire dans les pays voisins. Il existe notamment deux risques, celui que des groupes djihadistes s'infiltrerent dans les pays frontaliers et celui du nombre toujours plus élevé de déplacés trouvant refuge dans les pays limitrophes comme la Tunisie<sup>42</sup>. Pour pallier tout risque sécuritaire, la vigilance aux frontières a été renforcée et les budgets de la défense augmentés<sup>43</sup>.

Lors des premières émeutes de février 2011, l'Algérie a été un des premiers acteurs à réagir en s'opposant à toute intervention de l'OTAN en avançant l'idée d'une volonté d'ingérence déguisée des Etats occidentaux aux abords de ses frontières. Par la suite, l'Union Africaine et l'Algérie ont joué un rôle de médiateur afin de calmer les ardeurs des différents belligérants. Comme le prouvent les guerres civiles qui ont suivies, les médiations n'ont pas été couronnées de succès.

En arrivant au pouvoir en juillet 2013, Al-Sissi a apporté un très clair soutien à Khalifa Haftar. Ce dernier a trouvé en l'Algérie et en l'Egypte d'Al-Sissi des soutiens précieux. Les affinités entre les trois structures s'expliquent de par le caractère politico-militaire de l'Algérie et de l'Egypte, structure similaire à celle que K. Haftar aimerait mettre en place. Ces trois protagonistes sont également motivés par une haine commune envers les islamistes. Pour le régime algérien, les racines de la haine remontent à la guerre civile qui a schématiquement opposé les groupes islamistes aux militaires de l'armée algérienne. Pour Abdel Fattah Al-Sissi, l'obsession et la haine des Frères Musulmans est plus récente puisque le groupe formait la principale force d'opposition au maréchal égyptien. Pour K. Haftar, l'opposition à certains groupes islamistes dont les Frères Musulmans est un concours de circonstance étant donné que le Gouvernement d'accord national repose sur le soutien des Frères Musulmans. En 2014, lors de l'éclatement de la deuxième guerre civile, Al-Sissi a soutenu militairement les troupes de l'ANL de K. Haftar alors que l'Algérie soutenait les milices de Zintén alliées au maréchal autoproclamé. Si le soutien d'Al-Sissi est depuis le début intangible, le régime algérien a soutenu l'accord de Skhirat (2015) et pousse vers un compromis entre les deux camps. Si dans les faits l'Algérie n'est pas opposée aux factions de K. Haftar, elle est plus inquiète du rejet de

<sup>42</sup> « La Tunisie en alerte face à la crise en Libye », BBC News Afrique, 18 avril 2019 accès le 14 juillet 2019.

<https://www.bbc.com/afrique/region-47974814>

<sup>43</sup> L'Algérie a par exemple doublé son budget de la défense depuis la première guerre civile libyenne.

tout compromis de la part de ce dernier et de son caractère instable, c'est pourquoi elle continue de participer à la crise libyenne en soutenant des factions non-djihadiste<sup>44</sup>.

Le voisin tunisien adopte une position de médiateur dans la crise et appelle « *toutes les parties libyennes à la retenue pour éviter l'escalade qui est de nature à accroître les souffrances du peuple libyen frère.* »<sup>45</sup> En parallèle, le pays a renforcé les points de contrôle et redouble de vigilance aux frontières. La Tunisie redoute surtout l'infiltration de groupes djihadistes capables de déstabiliser la jeune démocratie tunisienne même si elle a déjà prouvé que les attentats ne l'avaient pas ébranlée.

Dès le début de la crise en Libye, Mahamadou Issoufou et Idriss Deby Itno, respectivement présidents du Niger et du Tchad ont alerté des dangers sécuritaires liés au conflit. Ces zones frontalières en pleine zone sahélo-sahariennes sont souvent qualifiées d'« espaces non-gouvernés »<sup>46</sup>. Autrement dit, ce sont des zones régulées par des groupes locaux armés facteurs d'instabilités. En mars 2019, Idriss Déby Itno a décidé de refermer la frontière tchado-libyenne comme il l'avait déjà fait en 2017 en raison du danger que représentent les groupes armés pour le pays et du carrefour de trafics en tout genre qui essaient dans la région. L'absence d'un Etat fort capable d'avoir la mainmise sur l'ensemble de son territoire y compris sur la région désertique fait défaut dans la région.

### ***3. Le conflit libyen : une guerre par procuration comme les autres pour les pays du Golfe***

Comme sur d'autres fronts comme au Yémen ou en Syrie, les mêmes alliances schématiques se retrouvent en Libye qui est devenue une guerre par procuration pour les acteurs régionaux. Dans les pays du Golfe, l'animosité entre d'une part l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis et d'autre part le Qatar est grandissante. Les deux premiers voient dans le Qatar, qui soutient le mouvement des Frères Musulmans, une menace pour leur propre politique

<sup>44</sup> Jalel HARCHAOUI, « Too close for comfort. How Algeria faces the Libyan conflict », Small Arms Survey, Juillet 2018. <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-SANA-BP-Algeria-Libya.pdf>

<sup>45</sup> « La Tunisie, inquiète de la situation en Libye, sécurise sa frontière », RFI Afrique, 7 avril 2019 accès le 14 juillet 2019. <http://www.rfi.fr/afrique/20190407-tunisie-inquiete-situation-libye-securise-frontiere>

<sup>46</sup> Mathieu PELLERIN, « La frontière Niger-Libye : sécuriser sans stabiliser ? », Notes de l'Ifri, novembre 2018. [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin\\_frontiere\\_niger\\_libye\\_2018.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin_frontiere_niger_libye_2018.pdf)

intérieure. En effet, les Frères Musulmans ont encouragé les mouvements révolutionnaires de février 2011 en Egypte par exemple. Ils sont également animés par une haine envers le mouvement des Frères Musulmans qui dénonce la corruption et l'imposture de ces régimes. Les tensions entre le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis a atteint un paroxysme lorsque les deux derniers ont mis le Qatar en quarantaine en juin 2017. Dès lors, cette opposition se retrouve en Libye à travers deux grands axes.

D'une part, l'Arabie Saoudite de Mohammed bin Salman, les Emirats Arabes Unis de Mohammed bin Zayed et l'Egypte d'Al-Sissi soutiennent l'ANL de K. Haftar. Ils se retrouvent sur la nécessité d'une dynamique contre-révolutionnaire à travers la mise en place d'un régime et d'un homme fort capable d'écraser les velléités démocratiques qui émergent en Libye mais aussi en Algérie et au Soudan afin d'éviter tout mouvement de contagion. De plus, ces alliés se retrouvent sur le fait que les Frères Musulmans et toutes les mouvances qui lui sont affiliées doivent être combattues dans une propagande « antiterroriste » et « anti-islamiste » portée par les forces de l'est. Il est cependant à noter que cela ne reste qu'une façade puisque Khalifa Haftar est soutenu par des groupes armés salafistes, d'une idéologie religieuse proche du wahhabisme saoudien. D'autre part, le Gouvernement d'accord national de Faïez Sarraj est allié à la Turquie et au Qatar. Une fois de plus, le prisme de la religion est relativement important puisque c'est la mouvance des Frères Musulmans qui fait le lien entre les trois protagonistes. Mais le mouvement soutenant Faïez Sarraj rassemble également des groupes de Misrata et la « Brigade de défense de Benghazi », composée d'islamistes expulsés par K. Haftar de la ville de Benghazi en 2017.

Ce conflit par procuration entre plusieurs puissances du Golfe n'a pas pour but de déboucher sur un consensus ou sur un accord mais bien sur une victoire écrasante. En somme, cela se résume à une stratégie pour les puissances du Golfe : gagner pour infliger une défaite incontestable à son adversaire et regagner en puissance sur la scène internationale.

#### ***4. Les « parrains étrangers » tiraillés entre la protection de leurs intérêts nationaux et le respect du consensus international***

##### ***4.1 Italie***

Du fait de son passé colonial avec le pays, l'Italie est l'un des premiers Etats attendus au tournant sur la crise libyenne. Le pays entend jouer un rôle de premier plan en soutenant le

Gouvernement d'accord national issu d'un consensus international. Le 6 mai 2019, suite à l'offensive menée un mois plus tôt par K. Haftar, Faïez Sarraj s'est entretenu avec le premier ministre italien, Giuseppe Conte, pour lui demander de faire pression sur les Nations unies pour condamner l'attaque menée par K. Haftar.

Les intérêts italiens en Libye sont double et se heurtent aux intérêts français. D'une part, la Libye est un point de passage pour des milliers de migrants subsahariens qui traversent la mer Méditerranée pour se diriger par la suite dans le pays européen le plus proche : l'Italie. Sur ce point, il y a une convergence d'intérêts entre la France et l'Italie. La stratégie italienne se résume à trouver un accord gouvernemental en Libye pour pouvoir contenir autant que faire se peut les migrants traversant la mer. Pour ce faire, l'Italie s'est rapprochée des Toubous, une minorité ethnique qui a toujours été prise en étau entre les intérêts français et italiens. Si pour l'Italie, appuyer les Toubous pour endiguer le flux de migrants subsahariens reste la priorité, pour les Français, c'est l'opération militaire Barkhane pour maintenir la zone sahélo-saharienne en sécurité qui reste la priorité. D'autre part, l'Italie est le pays européen le plus impliqué physiquement dans les hydrocarbures libyens avec sa compagnie ENI. Entre autres, la compagnie italienne exploite un gazoduc sous-marin partant du complexe gazier de Mellitah, situé en Tripolitaine pour aller vers la Sicile. Le gazoduc est alimenté par le site offshore de Bahr Essalam situé dans le sud-ouest du pays<sup>47</sup>. Les deux compagnies pétrolières Total et ENI se livrent une véritable bataille économique et commerciale cristallisant un peu plus la rivalité franco-italienne, mais cette fois-ci sur les questions d'accès aux ressources<sup>48</sup>.

#### **4.2 France**

Face au voisin italien qui soutient de manière intangible le gouvernement de Faïez Sarraj, la France cultive l'ambiguïté dans le conflit libyen. A partir de 2003, la France s'est rapprochée de la Libye pour en faire un partenaire stratégique en Afrique du Nord. La relation entre les deux chefs d'Etats s'est fortement renforcée sous Nicolas Sarkozy. Après ce paroxysme, François Hollande puis Emmanuel Macron continuent de garder un pied en Libye en faisant preuve de plus de prudence<sup>49</sup>. Officiellement, la France soutient le gouvernement de

<sup>47</sup> Frédéric BOBIN, « En Libye, l'incessante bataille du pétrole », Le Monde, 26 septembre 2016 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole\\_5003585\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole_5003585_3212.html)

<sup>48</sup> En janvier 2019, le chef du gouvernement italien, Mateo Salvini, a dénoncé l'exploitation du malheur de la Libye pour les propres bénéfices de son entreprises Total.

<sup>49</sup> Barah MIKAIL « From Gaddafi to Haftar : France plays both sides in Libya », Middle East Eye, 11 juin 2019 accès le 14 juillet 2019. <https://www.middleeasteye.net/opinion/gaddafi-haftar-france-plays-both-sides-libya>

F. Sarraj, fruit d'un consensus international et soutenu par l'ONU, officieusement la France soutient également le K. Haftar. L'ambiguïté est visible jusque dans l'aide apportée. Ainsi, la France envoie le Commandement des opérations spéciales pour prêter main forte à F. Sarraj et les services de la DGSE auprès de K. Haftar dans le même temps<sup>50</sup>. *Pourquoi avoir adopté une position aussi ambiguë ?* Du fait de l'incertitude de l'issue du conflit, la France a non seulement soutenu le gouvernement de F. Sarraj, au nom de son respect pour le droit international et pour l'institution que représente l'ONU mais aussi le maréchal autoproclamé qui détient une grande partie du territoire et des ressources pétrolières. K. Haftar possède également l'avantage d'être un homme fort voire autoritaire qui semblerait capable de tenir fermement son territoire y compris dans les zones désertiques où le pays est livré à des groupes locaux. Les zones désertiques sont capitales pour la France qui a mis sur pied la mission Barkhane au Sahel.

Par ailleurs, ce dernier a fait valoir sa stratégie « anti-terroriste » très appréciée auprès des gouvernements occidentaux et russes. Le 11 septembre 2001 incarne un point de départ qui cristallise les peurs des Etats-Unis mais également des autres pays occidentaux. C'est à partir de ce moment qu'ils s'engagent dans une « lutte contre la Terreur » en intervenant militairement mais aussi en finançant les régimes qui montrent une hostilité envers les groupes djihadistes et parfois islamistes. Le diplomate Jean-Pierre Filiu développe une thèse selon laquelle se poser en figure de l'anti-terrorisme dans la région est une stratégie payante pour ces nouveaux hommes en pleine ascension politique. Souvent autoritaires à l'instar d'Al-Sissi ou de K. Haftar, ils se posent en rempart suffisamment forts pour endiguer le terrorisme dans le pays. Cette stratégie est un cercle vicieux puisque ce qui est qualifié de terrorisme comprend progressivement l'ensemble de l'opposition du dictateur et est largement financé par les puissances du Golfe et les pays occidentaux<sup>51</sup>.

#### **4.3 Les Etats-Unis**

De même que la France, les Etats-Unis s'engagent depuis le début de la troisième guerre civile dans un double discours en soutenant officiellement F. Sarraj mais également K. Haftar à travers un soutien que D. Trump cache de moins en moins. A partir du 2 juillet 2018, un nouveau poste d'adjoint au représentant des Nations unies en Libye a été créé et attribué à

<sup>50</sup> « Libye : le carnage et le chaos », *C dans l'air*, 4 juillet 2019.

<sup>51</sup> Jean-Pierre FILIU, *Généraux, gangsters, et jihadistes : une histoire de la contre-révolution arabe*, La Découverte, 2018.

l'américaine Stéphanie Williams. Les Etats-Unis qui avaient, jusque-là, délaissés le dossier libyen, sont de nouveau intégrés. Le 10 juillet 2018, la Maison Blanche fait pression sur les autorités libyennes pour reprendre la production et la commercialisation de pétrole jusqu'alors temporairement en arrêt. C'est chose faite avec K. Haftar qui gagne des points auprès des occidentaux. A partir de l'offensive du 4 avril 2019 menée par l'ANL, les Etats-Unis ont opéré un revirement se montrant favorable au maréchal libyen autoproclamé sous l'impulsion du Conseiller à la sécurité nationale, John Bolton<sup>52</sup>. Au cours d'un entretien téléphonique entre Donald Trump et l'homme fort de Libye, le premier aurait évoqué une « vision commune pour la transition de la Libye vers un système politique démocratique et stable » des deux hommes pour le pays. D. Trump reconnaît également que K. Haftar a joué un « rôle significatif dans la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des ressources pétrolières en Libye »<sup>53</sup>. Ici aussi, les intérêts des Etats-Unis recoupent ceux de la France. Les intérêts sont d'abord économiques et plus précisément pétroliers. En effet, l'embargo que les Etats-Unis ont imposé à l'Iran a contracté le marché des hydrocarbures. Les premiers sont en quête d'une nouvelle source d'approvisionnement qui pourrait être la Libye. Une fois de plus, le contrôle de la majorité des puits pétroliers et de la majorité du territoire est un faire-valoir pour K. Haftar qui s'attire la sympathie des Etats-Unis. De plus, les intérêts sécuritaires pour faire barrage à l'expansion des groupes terroristes et l'adéquation de ce discours avec celui d'Haftar renforce la convergence d'intérêts entre le président Donald Trump et le maréchal libyen. Enfin, dernier intérêt, et non des moindres, à la suite de l'opération militaire menée au Tchad en 1974 sous les ordres de Kadhafi, Khalifa Haftar a été recruté par la CIA avant de s'exiler aux Etats-Unis et de vivre en Virginie dans la zone du quartier général de la CIA. En 2018, K. Haftar aurait signé un accord avec la CIA permettant aux Forces Spéciales Américaines d'occuper une permanence sur une base aérienne près de Benghazi. La CIA semble s'être emparée du dossier libyen ce qui signifie que la marge de manœuvre est moins limitée et moins transparente que celle qui est octroyée à Donald Trump pour protéger et assurer les intérêts stratégiques des Etats-Unis dans la région<sup>54</sup>.

<sup>52</sup> Frédéric BOBIN, « Libye : le péril des ingérences étrangères », Le Monde, 10 mai 2019 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-le-peril-des-ingerences-etrangeres\\_5460507\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-le-peril-des-ingerences-etrangeres_5460507_3210.html)

<sup>53</sup> « Libye : la Maison Blanche annonce que Trump s'est entretenu avec Haftar », RFI Afrique, 20 avril 2019 accès le 14 juillet 2019. <http://www.rfi.fr/afrique/20190420-etats-unis-libye-trump-appel-haftar-offensive-tripoli-sarraj>

<sup>54</sup> Julien MUNTZER, « Libye : l'ombre américaine du maréchal Haftar », TV5 Monde, 7 avril 2019 accès le 14 juillet 2019. <https://information.tv5monde.com/info/libye-l-ombre-americaine-du-marechal-haftar-294177>

#### 4.4 Russie

Enfin, la Russie est également un acteur important puisqu'elle alimente directement le conflit en prenant fait et cause pour K. Haftar. La Libye n'est en rien un partenaire historique et politique de la Russie : c'est un partenaire militaire<sup>55</sup>. *Si la Russie ne possède pas de leitmotiv historiques et politique, quelles sont ses intérêts ?* D'une part, la Russie possède une base militaire en Syrie qui en fait un acteur impliqué dans le bassin méditerranéen. La base militaire russe de Tartous a été réactivée depuis le début de la guerre civile syrienne et constitue une force de projection militaire pour l'armée russe. La base de Tartous servirait de point de déploiement permettant de fournir l'assistance militaire aux pays alliés de la région et de constituer une puissance avec laquelle il faut nécessairement composer. D'autre part, des intérêts économiques sont également en jeu. Même si ces dernières années la politique étrangère russe de la région se concentrait davantage sur la Syrie, la Russie conserve des intérêts énergétiques et commerciaux en Libye. En effet, l'entreprise Gazprom qui s'est implantée en 2005 en Libye s'est vue dans l'obligation de se retirer du pays en raison du manque de sécurité. De même, les entreprises pétrolières à l'instar de Tafneft et Rosneft ont dû cesser leurs activités. Signe d'une éventuelle reprise commerciale entre les deux pays, l'entreprise Tafneft a négocié les termes de son retour en Libye en 2018 et l'entreprise Rosneft a signé un contrat prévoyant le développement de la production de pétrole brut et la commercialisation du pétrole à l'export en 2017<sup>56</sup>.

La coopération bilatérale russo-libyenne s'est renforcée au fil des années. K. Haftar a été reçu à trois reprises à Moscou sans jamais l'être par le président russe, Vladimir Poutine. Le maréchal autoproclamé a participé à des réunions avec des ministres de haut rang. De plus, Moscou aurait envoyé des experts militaires pour améliorer la capacité militaire de l'ANL<sup>57</sup>. Clément Thérès qualifie cette coopération de "façade" en ce que la Russie ne mise pas uniquement sur le maréchal Haftar puisque l'élite russe aurait des réserves quant à la personnalité du maréchal libyen et à ses liens avec les Etats-Unis et les services secrets américains<sup>58</sup>. Cette vision résulte également de l'incertitude quant aux capacités militaires du

---

<sup>55</sup> Les raisons qui expliquent que la Russie n'ait pas posé son veto ne seront pas développées dans ce mémoire mais peuvent être retrouvées. « La politique étrangère russe au Maghreb : entre commerce et sécurité », *Confluences Méditerranée*, 2018/1 (N° 104), p. 85-95.

<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2018-1-page-85.htm>

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> Ibid.

maréchal à reprendre le territoire libyen dans sa globalité<sup>59</sup>. C'est pourquoi, la Russie a soutenu les accords de Skhirat (2015) et a reçu Faïez Sarraj à Moscou.

### 5. *La crise libyenne : illustration d'un échec international ?*

Plusieurs pays se sont posés en médiateur dans le conflit bien qu'il occupe une position partielle. Les principaux accords n'ont jamais été discutés en Libye traduisant une forme d'externalisation des réponses apportées au conflit. L'externalisation des discussions permet à certains pays de se targuer d'avoir un pouvoir diplomatique et une force de négociation certaine. Ainsi, la France a organisé une rencontre à la Celle Saint-Cloud le 25 juillet 2017 prolongeant le dialogue consensuel entre les deux camps<sup>60</sup>. Pour Vincent Hugué, les rencontres organisées par la France, entre autres, ont démontré une grande naïveté en ce qu'elles ont martelées une réconciliation nationale basée sur le compromis en pensant que cela serait suffisant<sup>61</sup>. Or, le journaliste rappelle que K. Haftar ne recherche pas le compromis comme il l'a démontré en refusant de mettre en pratique les accords de Skhirat de 2015 signés au Maroc.

Les accords de Doha mettant un terme à la bataille d'Oubari opposant les Touaregs aux Toubous ont été signés au Qatar. Paradoxalement, bien qu'ils soient très investis pour leurs camps respectifs, les pays du Golfe sont également impliqués dans les pourparlers en vue d'une résolution du conflit. En février 2019, F. Sarraj et K. Haftar s'étaient rencontrés à Abou Dhabi aux Emirats Arabes unis. Auparavant, ils s'étaient également rencontrés au Caire et en Algérie. La multiplication des rencontres et des acteurs concernés démontrent la stérilité des discussions, des cessez-le-feu et des accords trouvés. Au final, il semblerait qu'aucune solution viable n'émerge aux cours de ces négociations bilatérales ou trilatérales.

Créée en septembre 2011, la mission d'appui des Nations unies en Lybie (MANUL) est une mission politique qui a pour but de favoriser le dialogue entre les différents belligérants. La principale œuvre de la MANUL résidait dans les accords de Skhirat conclus en 2015 mais non respecté par l'ANL de K. Haftar. Par ailleurs, les institutions mêmes des Nations unies sont paralysées. L'ONU repose sur la volonté de participation des Etats membres et

<sup>59</sup> Ibid.

<sup>60</sup> « Libye – Rencontres de la Celle-Saint-Cloud », Elysée, 26 juillet 2017. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/26/libye-rencontres-de-la-celle-saint-cloud>

<sup>61</sup> « Libye : le carnage et le chaos », *C dans l'air*, 4 juillet 2019.

d'application des résolutions. Si en apparence les Etats membres acceptent de se conformer à l'embargo des armes en Libye, peu s'y conforme<sup>62</sup>. Certains Etats membres à l'instar des membres permanents de sécurité ont un veto leur permettant de bloquer le vote de certaines sanctions pour respecter une logique purement politique. Récemment, le bombardement du hangar de Tadjoura a coûté la vie à 44 migrants sans que l'ONU ne puisse mener d'enquête sous la pression des Etats-Unis. Plusieurs analystes pencheraient pour un bombardement de l'ANL<sup>63</sup>.

Quel est l'intérêt de bombarder un camp de migrant sans grande importance dans la troisième guerre civile ? L'universitaire Agnès Levallois suggère que ce bombardement serait en réalité un test pour la communauté internationale et plus particulièrement pour l'ONU, permettant de mesurer son niveau de réactivité et l'effectivité des sanctions prises. Khalifa Haftar pourrait prendre l'absence d'enquête pour certifier l'auteur du bombardement et surtout l'absence de sanction pour un blanc-seing lui permettant de commettre autant d'entorses que nécessaire au droit international. Autour de cet événement marginal dans la guerre pourrait se jouer un tournant. Si l'ONU reste inerte, c'est la crédibilité de l'organisation qui pourrait en pâtir et ne jouer qu'un rôle secondaire voire tertiaire dans le conflit.

---

<sup>62</sup> Pour plus d'informations voir III-2.

<sup>63</sup> « Libye : le carnage et le chaos », *C dans l'air*, 4 juillet 2019.

### **III. La Libye de demain face aux enjeux économiques, politico-militaires et humanitaires**

La médiatisation et l'intérêt des « parrains étrangers » pour la situation actuelle en Libye s'explique au regard de nombreux enjeux propres à la région et au pays. Ces enjeux sont d'ordre économique, politico-militaire ou humanitaire. Ainsi, l'enjeu du contrôle et de la répartition des ressources pétrolières, de la prolifération des armes en Libye, de la question migratoire, problématique à la fois politique et humanitaire et la question des violations des droits de la population civile sont autant d'enjeux présents dans lesquels les « parrains étrangers » sont directement liés mais aussi que la Libye devra à terme affronter et solutionner.

#### ***1. L'enjeu pétrolier: poumon économique convoité du pays***

La Libye devient un pays pétrolier à partir des années 1960. La découverte du premier puit de pétrole est découverte à Zelten en Cyrénaïque marque le début d'une restructuration profonde de la société libyenne en passant d'un système agricole à l'industrialisation<sup>64</sup>. En 1970, la Libye intègre l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), symbole de la puissance pétrolière qu'est devenu le pays. Aujourd'hui en Libye, 92% des recettes nationales proviennent du pétrole ce qui justifie la qualification d'Etat rentier. La nationalisation des compagnies pétrolières a permis à l'Etat d'avoir la mainmise sur cette manne et de couper court à l'exploitation des puissances étrangères. Non seulement, la nationalisation permet à l'Etat de devenir indépendant de toute puissance étrangère mais d'effectuer une redistribution qui alimente le système clientéliste.

La Libye est le pays africain avec le plus de ressources pétrolières, 48 millions de barils, et le neuvième pays du monde. L'Est de la Libye est une région incontournable pour comprendre la géopolitique des hydrocarbures en Libye. Le bassin de Syrte concentre 85% des ressources en pétrole et 70% en gaz<sup>65</sup>. Le reste des réserves en hydrocarbures se situent au niveau des bassins de Ghadamès et de Mourzouk dans le sud-ouest du pays mais également autour du bassin pélagien offshore du nord-ouest<sup>66</sup>. Ce déséquilibre persiste dans les

<sup>64</sup> Entre autres, nous pouvons mentionner le manque de logements en raison de la massification des libyens aux portes des grandes villes et au phénomène d'exode rural.

<sup>65</sup> Mohamed BEN LAMMA, « La structure tribale en Libye : facteur de fragmentation ou de cohésion ? », Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel, juillet 2017, p.12.

<https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/14.pdf>

<sup>66</sup> Annexe .

infrastructures et les moyens de communication mis en place pour affréter le transport du pétrole à l'international. Cinq des six principaux terminaux pétroliers du pays se situent dans l'est. Quatre de ces terminaux se situent dans le croissant pétrolier (Al-Sidra, Ras Lanouf, Brega, Zoueitina) et un à Tobrouk vers la frontière égyptienne. 64% du pétrole brut libyen exporté est chargé dans un de cinq terminaux. Ce chiffre met en exergue l'importance des exportations d'hydrocarbures du pays à destination du monde. De surcroît, quatre raffineries sur cinq se trouvent en Cyrénaïque<sup>67</sup>. En somme, il existe un déséquilibre net entre une Cyrénaïque riche en ressource pétrolière, un Fezzan qui l'est dans une moindre mesure et une Tripolitaine qui en pratiquement dépourvue.

Depuis le 21 juin 2018, les offensives du maréchal Haftar pour reprendre le contrôle du croissant pétrolier se sont multipliées. Dans une offensive appelée "Invasion sainte", l'ANL a réussi à reprendre la mainmise sur les sites d'Al-Sidra et de Ras Lanouf. Ces sites, auparavant détenus par une milice privée au service d'Ibrahim Jadhraan<sup>68</sup>, appuis la mainmise de l'ANL sur le croissant pétrolier, aussi considéré comme le poumon économique du pays<sup>69</sup>. Etant le seul gouvernement reconnu comme légitime d'après la résolution 2259, le GAN est le seul garant de la sécurité des sites pétroliers. Une situation qui ne peut être mise en pratique en réalité étant donné que la majorité des sites pétroliers ne sont pas *de facto* sous son autorité mais sous celle de l'ANL<sup>70</sup>. Aujourd'hui, le nombre de barils produits par jour a atteint un niveau inégalé depuis 2013<sup>71</sup> mais le manque de sécurité des puits et des terminaux n'assurent en rien la pérennité de cette situation<sup>72</sup>.

En outre, une partie de l'intérêt de la Libye pour les « parrains étrangers » réside dans le fait que le pays est riche en hydrocarbure. Ainsi, au cours d'un entretien téléphonique le

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> En été 2013, Ibrahim Jadhraan issu de la tribu des Magharba a formé un groupe appelé la Garde des installations pétrolières grâce auquel il a pris le contrôle d'Al-Sidra, de Ras Lanouf, Brega et Zouétina. Après s'être alliés au cours de la deuxième guerre civile en 2014, Ibrahim Jadhraan et Khalifa Haftar se sont divisés. En septembre 2016, Haftar a chassé Ibrahim Jadhraan, Garde des installations pétrolières, et a rouvert les terminaux bloqués s'attirant les faveurs des puissances occidentales avant que Jadhraan ne reprenne les sites d'Al-Sidra et de Ras Lanouf. En effet, Jadhraan avait prêté allégeance au Gouvernement d'Union Nationale et négociait la réouverture des terminaux monoyant finance.

<sup>69</sup> Frédéric BOBIN, « en Libye, le maréchal Haftar à la reconquête du croissant pétrolier », *Le Monde*, 22 juin 2018 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/22/en-libye-le-marechal-haftar-a-la-reconquete-du-croissant-petrolier\\_5319652\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/22/en-libye-le-marechal-haftar-a-la-reconquete-du-croissant-petrolier_5319652_3212.html)

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> La Libye produirait 1,3 millions de barils/jour depuis 2018.

<sup>72</sup> Frédéric BOBIN, « En Libye, le pétrole doit cesser d'être une carte politique », *Le Monde*, 12 novembre 2018 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/11/en-libye-le-petrole-doit-cesser-d-etre-une-carte-politique\\_5382089\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/11/en-libye-le-petrole-doit-cesser-d-etre-une-carte-politique_5382089_3212.html)

président américain Donald Trump a remercié ce dernier pour la sécurisation des sites pétroliers<sup>73</sup>. Le crédit politique du maréchal accroît à l'aune du nombre de puits et des terminaux pétroliers qu'il contrôle. M. Kadhafi avait mis en place un système de société mixtes où la NOC travaille en collaboration avec des compagnies étrangères. Les firmes les plus impliquées dans l'exploitation des hydrocarbures sont des compagnies occidentales<sup>74</sup>. Les exportations pétrolières libyennes en brut se dirigent principalement vers les pays européens à hauteur de 84% des exportations totales<sup>75</sup>. Outre les convoitises des Etats européens, les puits, les gazoducs et les terminaux sont devenus des points stratégiques pour les milices et les groupes armés qui voient en ces points une manne financière et une source de considération politique et militaire dans le conflit actuel. Parmi les ethnies, la dispute des points de pétrole fait également rage<sup>76</sup>. Au cours des dernières années, seul l'EI présent dans la région de Syrte entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque n'a pu exploiter ces ressources en raison de l'impossibilité de l'exporter. Dès lors, la tactique de l'EI s'est apparentée à celle de la terre brûlée en détruisant le plus de réservoirs de pétrole possible<sup>77</sup>.

Même pour le GAN, le contrôle des hydrocarbures constitue une ressource économique nécessaire pour financer son système de sécurité assuré par les milices. En octobre 2018, le directeur de la National Oil Corporation, la compagnie nationale de pétrole en Libye, Mustafa Sanalla, assurait plaider pour une transparence des revenus pétroliers pour ne plus faire du pétrole une carte politique détenue par une poignée d'individus. Il revient sur le détournement des revenus des hydrocarbures. Il souligne la contre-productivité du système en place : Tripoli subventionnerait certaines milices et - par extension - certains "seigneurs de guerre" qui assurent la contrebande du pétrole.

Dans la littérature scientifique, la problématique des hydrocarbures est bien souvent résumée de cette manière : est-ce une malédiction ou une bénédiction ? Le premier aspect est

<sup>73</sup> Voir p. 27.

<sup>74</sup> Parmi ces compagnies, on compte : Eni (Italie), Total (France), Wintershall (Allemagne), Gazprom (Russie), OMV (Autriche), Repsol (Espagne), Occidental Petroleum (Etats-Unis) et Statoil (Norvège).

<sup>75</sup> Parmi les principaux partenaires, on compte dans l'ordre l'Irlande, l'Italie, l'Autriche, la Suisse et la France.

<sup>76</sup> « D'autres occupations ont eu lieu. En novembre 2014, des groupes touareg de la région méridionale du Fezzan ont saisi le champ de Sharara situé dans le bassin de Mourzouq (sud-ouest) qui était jusqu'alors aux mains de groupes de l'ethnie rivale toubou depuis 2012. En représailles, les milices de Zintan, ville située dans le djebel Néfoussa (extrême ouest) et alliée des Toubous, ont bloqué à proximité de leur cité l'oléoduc reliant le bassin de Mourzouq au terminal de Zaouïa, à l'ouest de Tripoli. En mai 2015, les groupes toubous se sont emparé à leur tour du puits d'Al-Fil dans le bassin de Mourzouq. Des actions qui ont paralysé production et exportation de brut ». Frédéric BOBIN, « En Libye, l'incessante bataille du pétrole », *Le Monde*, 26 septembre 2016 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole\\_5003585\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole_5003585_3212.html)

<sup>77</sup> Ibid.

largement alimenté par le fait que chaque acteur tire des bénéfices de ces ressources pour financer un système clientéliste qui lui est fidèle. L'intérêt général de la population est relégué au second plan. Cependant, les hydrocarbures peuvent apparaître comme une bénédiction dans un Etat de droit, en rendant transparent l'allocation des bénéfices tirés de ces ressources et en faisant bénéficier l'ensemble de la population.

## ***2. Limiter la prolifération des armes légères et des armes de guerre en Libye***

Dès le début du conflit, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté des résolutions pour éviter que la Libye ne devienne une plaque tournante du trafic d'armes. Le 26 février 2011, le Conseil de Sécurité impose un embargo via la résolution 1970 sur la vente d'armes et sur la vente d'équipements militaires à la Libye en raison de la violente répression du régime envers les manifestants et les violations répétées des droits de l'homme.

L'ONU a adopté une série de résolutions depuis le début de la guerre civile jusqu'en juin 2019. La résolution 1973 de mars 2011, souligne la nécessité de mettre en place une zone d'exclusion aérienne et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour protéger les populations civiles. La résolution 2009 de septembre 2011 autorise la vente d'armes au CNT, reconnu comme instance représentative de la Libye, à condition que celle-ci soit notifiée au Comité des sanctions au préalable. La résolution 2174 modifie légèrement les termes de la précédente résolution puisque le Comité des sanctions chargé de superviser le transfert des armes doit valider l'approvisionnement en amont. La résolution 2292 (juin 2016) a autorisé l'inspection des bateaux au large de la Libye s'ils sont suspectés de transporter des armes ou des équipements militaires. L'autorisation a été reconduite pour un an à partir de juin 2019<sup>78</sup>.

L'embargo décrété par l'ONU n'est pas respecté y compris par les Etats ayant eux-mêmes voté ces résolutions. Faire la liste de l'ensemble des pays ayant violé la résolution ou de la manière dont certaines armes se sont retrouvées en Libye n'aurait pas grande utilité. Il est, cependant, possible de déterminer deux dynamiques à l'origine du nombre d'armes grandissant en Libye. D'une part, le nombre d'armes en circulation vient de l'intérieur même du pays puisque les dépôts d'armes de l'ancien régime ont été pris d'assaut par les groupes « rebelles » et les trafiquants à partir de 2011. D'après *Conflict Armament Research*, le matériel

<sup>78</sup> « UN Arms embargo on Libya », SIPRI, 13 juin 2019.

[https://www.sipri.org/databases/embargoes/un\\_arms\\_embargoes/libya/libya\\_2011](https://www.sipri.org/databases/embargoes/un_arms_embargoes/libya/libya_2011)

militaire du régime Kadhafi entre autres des missiles anti-aériens de fabrication russe, des roquettes fabriquées en Corée du Nord, des fusils d'assaut polonais et des obus de mortier fabriqués en Belgique et en France<sup>79</sup>.

D'autre part, le nombre d'armes en circulation est alimenté par « les parrains étrangers » des deux camps. Ainsi, la Turquie, le Qatar, l'Égypte, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite fournissent des armes légères, lourdes et des équipements militaires achetés dans des pays fabricants d'armes (Etats-Unis, Russie, France, Chine, Royaume-Uni, Allemagne). Cela n'empêche pas ces pays fournisseurs de vendre directement des armes aux différents belligérants. Par exemple, en avril 2019, plusieurs dizaines de véhicules blindés MRAP en provenance de Turquie ont débarqué à Tripoli pour soutenir la coalition du GAN. Du côté de l'ANL, des drones Wing Loong 2 de fabrication chinoise achetés par les Emirats Arabes Unis et l'Égypte ont été retrouvés. Cela n'empêche pas les pays fournisseurs précédemment cités de vendre directement des armes aux différents belligérants en atteste les armes françaises fournies par la France et retrouvées sur une base militaire de l'ANL.

Sans nécessairement se traduire par des ventes d'armes et d'équipements militaires, le soutien de ces « parrains étrangers » peut également prendre la forme d'un appui logistique militaire ou d'une intervention militaire aux côtés de la coalition soutenue. Ainsi, au cours de la bataille de Benghazi en 2016, la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni se sont engagés aux côtés de l'ANL en faisant usage de leurs propres équipements<sup>80</sup> contre les factions djihadistes.

Il est difficile de trouver des chiffres exacts étant donné que beaucoup d'armes entrent illégalement dans le pays et qu'elles sont détenues par une multitude d'acteurs (groupes djihadistes, groupes armés, milices, individus, armées respectives de chacun des camps ect ...). La Libye est devenue une plaque tournante du trafic d'armes non seulement au niveau national mais également à l'échelle régionale<sup>81</sup>. Les Toubous, contrôlant les frontières sud du pays, sont à l'origine de la contrebande d'armes en direction des pays voisins du sud comme le Mali ou le Soudan<sup>82</sup>. En Afrique de l'ouest près de 500 millions d'armes circuleraient en toute illégalité

<sup>79</sup> Martin MATEO, « Afrique de l'ouest : 500 millions d'armes circulent en toute illégalité », FranceInfo, 13 novembre 2018 accès le 15 juillet 2019. [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/afrique-de-louest-500-millions-darmes-circulent-en-toute-illegalite\\_3053779.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/afrique-de-louest-500-millions-darmes-circulent-en-toute-illegalite_3053779.html)

<sup>80</sup> Au cours de cette bataille deux hélicoptères français ont été abattus obligeant le gouvernement français à reconnaître son engagement sur le terrain.

<sup>81</sup> Jihâd GILLON, « Libye : paradis du trafic d'armes », Jeune Afrique, 1 juin 2018 accès le 15 juillet 2019.

<https://www.jeuneafrique.com/mag/561008/politique/libye-paradis-du-traffic-darmes/>

<sup>82</sup> Ibid.

dont une partie en raison de l'effondrement du régime de Kadhafi et de la circulation des armes du régime.

D'après une étude de la Small Arms Survey, internet entretient le trafic d'armes dans le pays<sup>83</sup>. Il est facile de se procurer une arme en Libye en passant par les réseaux sociaux comme Facebook ou par des sites internet dédiés à la vente d'armes légères ou d'armes lourdes. Ainsi, des armes légères sont vendues en ligne à des fins sportives, pour le loisir, pour des questions d'autodéfense ou pour être utilisées dans le conflit armé libyen par des personnes proches des milices. Il est également possible de trouver des Kalachnikovs et des armes de poing sur des sites spécialisés. Preuve en est, qu'une véritable économie se structure autour du trafic d'armes, il est possible de se procurer un système de missiles antichars avec un combattant qui sait s'en servir pour la somme de 7 500 euros<sup>84</sup>.

Les violations répétées de l'embargo et le commerce fructueux du trafic d'armes rendent l'enjeu du contrôle de la circulation des armes difficile à court-terme. Pourtant, c'est un enjeu que la Libye devra tôt ou tard affronter pour concentrer la possibilité de l'utilisation de la violence dans les mains d'institutions étatiques officielles et non l'éparpiller à travers le pays.

### 3. *Migrants, les oubliés du conflit libyen*

Les migrants empruntent les anciennes routes marchandes reliant la partie subsaharienne au littoral libyen pour rejoindre l'Europe. Les routes pour aller en Libye sont surtout empruntées par les Nigériens, les Soudanais et les Erythréens<sup>85</sup>. L'afflux de migrants subsahariens n'est pas nouveau. Déjà sous Kadhafi, ces migrants faisaient l'objet de négociations avec l'Union Européenne. Contre une rémunération financière, le régime de Kadhafi acceptait de verrouiller les routes migratoires entre l'Afrique subsaharienne et l'Union Européenne. Après la chute du régime, l'Union Européenne a craint que le verrou ne saute en Libye laissant le champ libre aux migrants africains. Cette crainte s'ajoute à une réalité, celle de l'arrivée de réfugiés et de migrants syriens qui arrivent par l'est et par le sud de l'Europe. Pour s'assurer que les migrants transitant par la Libye ne rejoignent les côtes européennes,

<sup>83</sup> N.R. JENZEN-JONES et Ian MCCOLLUM, « Web Trafficking—Analysing the Online Trade of Small Arms and Light Weapons in Libya », Small Arms Survey, avril 2017. <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/F-Working-papers/SAS-SANA-WP26-Libya-web-trafficking.pdf>

<sup>84</sup> GILLON, « Libye : paradis du trafic d'armes ».

<sup>85</sup> Annexe 6.

l'Union Européenne a mené des négociations avec plusieurs acteurs : les garde-côtes libyens, le GNA, l'ANL et certaines milices. L'accord reste substantiellement le même : un financement européen contre le maintien de ces migrants sur le continent africain. Même *in extremis*, les migrants qui traversent la Méditerranée sont rattrapés. En juin 2019, 2 000 réfugiés ont été interceptés et renvoyés en Libye par les garde-côtes libyens.

L'Union Européenne est vivement critiquée pour sa politique très peu accueillante envers les migrants et les réfugiés mais également pour ses financements à des groupes peu regardant sur le respect des droits de l'homme. Les rapports d'ONG internationales répertorient les différentes atteintes aux droits humains dans les centres de détentions commis par les garde-côtes libyens, les passeurs et les groupes armés à l'encontre des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Selon l'article 3 de la Convention de Genève du 12 août 1949 : « Les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités (...) seront, en toutes circonstances, traitées avec humanité, sans aucune distinction de caractère défavorable basée sur la race, la couleur, la religion ou la croyance, le sexe, la naissance ou la fortune, ou tout autre critère analogue. ». Par ailleurs, l'article dispose que « les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices » et que « les atteintes à la dignité des personnes, notamment les traitements humiliants et dégradants »<sup>86</sup>. De surcroît, le paragraphe 6 article 51 de la Convention du 12 août 1949 interdit les représailles contre les populations ou les personnes civiles<sup>87</sup>. Bien qu'en violation avec le droit international, aucune action n'a été entreprise par l'ONU pour mener une enquête approfondie sur les conditions du bombardement d'un camp de détention de migrants aux abords de Tripoli<sup>88</sup>.

Certains témoignages ont permis de répertorier les nombreux sévices commis à l'encontre des migrants dans les centres de détention. L'un d'eux raconte que jusqu'à son arrivée en Libye, plusieurs migrants étaient constamment rackettés, battus et parfois violés. Une fois arrivés dans les camps de détention, les sévices continuent : les conditions de détention sont délétères

---

<sup>86</sup> « Convention (I) de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne, 12 août 1949 », International Committee of the Red Cross. <https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/882a405b4c88e1a04125673c0045870c/111002b3ca83685ec12563bd002be26d>

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Voir p.30.

(surpopulation, manque de soins médicaux<sup>89</sup> et de nourriture), les mauvais traitements et les actes de torture (violences sexuelles, passages à tabac) sont systématiques. Les actes d'extorsion font également partie du quotidien si bien que lorsque les migrants n'ont plus de quoi payer, ils sont vendus. C'est un véritable système esclavagiste qui renaît en Libye. Ce que vivent ces migrants en arrivant en Libye existait déjà du temps de Kadhafi la différence réside en ce que ce système est désormais largement médiatisé et dénoncé.

Les lieux de détention officiels et officieux concentrent toutes les violations que vivent les migrants au quotidien. La Direction de lutte contre la migration illégale (DCIM), une branche du ministère de l'Intérieur du GUN, contrôlait entre 17 et 36 centres officiels en Libye. Ce nombre ne regroupe pas les milliers de centres de détentions illégaux aux mains de groupes armés et criminels. Le trafic humain s'avère être un commerce très lucratif qui permet de générer des bénéfices qui reposent sur l'extorsion quotidienne ou la vente d'esclaves subsahariens. Il est également impossible de connaître le nombre exact de migrants en Libye étant donné que la majorité d'entre eux sont illégaux. Par ailleurs, même si la DCIM en comptabilise 20 000 dans ses camps officiels, ce nombre est probablement sous-estimé pour masquer le problème de surpopulation des camps de détention.

Actuellement, il n'existe aucune disposition législative en Libye pour garantir le droit d'asile. En novembre 2018, le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR) pour les réfugiés a annoncé avoir trouvé un accord avec les autorités libyennes pour organiser un hébergement temporaire pour les personnes nécessitant une protection internationale mais aucun changement n'a été noté démontrant que sans coopération réelle de l'intérieur du pays, la marge de manœuvre des ONG reste réduite. De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations a continué son « programme de retour volontaire » ainsi 19 370 personnes issues des camps de détention ont regagné leurs pays d'origine et le HCR a commencé à évacuer les réfugiés et les demandeurs d'asile de Libye.

#### ***4. La population civile libyenne, entre violences quotidiennes et crise humanitaire***

*La population libyenne est la première victime du conflit.* Il semble essentiel d'évoquer les premières personnes concernées par l'avenir de la Libye : les Libyens eux-mêmes. Depuis le

---

<sup>89</sup> Les conditions sanitaires et d'hygiène sont déplorables au point que 22 personnes sont mortes de la tuberculose dans un camp de Zintan. « Libye : le Haut-Commissariat aux droits de l'homme dénonce les conditions de détention des migrants », ONU info, 7 juin 2019. <https://news.un.org/fr/story/2019/06/1045051>

début de la guerre civile en mars 2011, la Libye est en proie à une crise humanitaire qui tend à s'accroître du fait du nombre d'infrastructures détruites et du nombre croissant de victimes parmi les populations civiles. Bien sûr, toute la population n'est pas affectée de la même manière. En effet, depuis le début de la guerre 20% des hôpitaux et des établissements de santé auraient été détruits. Par conséquent, de moins en moins de Libyens ont accès aux soins nécessaires, des soins nécessaires étant donné que la population civile reste une cible entre les deux camps. Près de 800 000 personnes en Libye ont un accès limité aux soins de santé<sup>90</sup>. La population civile a, entre autres, besoin de vivres, de produits hygiéniques, d'accès à l'eau potable, de services de santé mais aussi de logements lorsque les populations sont déplacées. Compte-tenu du manque de sécurité de certaines zones ou du blocage instauré par certaines milices, il est parfois impossible pour l'aide humanitaire de l'ONU de venir en aide aux populations concernées. L'accès aux ressources est devenu un enjeu à part entière de la troisième guerre civile. En effet, des troupes du maréchal Haftar ont bloqué une pipe-line permettant d'avoir accès à l'eau potable à 400 km au sud de Tripoli<sup>91</sup>. Le quotidien des libyens est rythmé par les coupures d'électricité répétées et un approvisionnement par le marché noir.

Selon le BCAH, 823 000 personnes dont 243 000 enfants avaient besoin d'une aide humanitaire en Libye avant la troisième guerre civile<sup>92</sup>. Le gouvernement de F. Sarraj et l'ONU ont mis en place une réponse sous forme de plan humanitaire afin de réunir la somme de 202 millions de dollars pour aider les 550 000 personnes les plus vulnérables. De plus, l'UE a alloué près de 44 millions depuis 2014 dont 9 millions en 2018 attribués à l'aide humanitaire pour les déplacés, les rapatriés et les personnes en situation de besoin en plus des réfugiés et des migrants<sup>93</sup>.

Michelle Bachelet, Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, demande à toutes les parties de respecter « *leur obligation, en vertu du droit international, de garantir la protection des civils et des infrastructures civiles* »<sup>94</sup>. Le droit international humanitaire dispose que la population civile ne prenant pas part aux combats doit être épargnée

<sup>90</sup> « Libye », Protection Civile et Opérations d'aide humanitaire européennes, 5 avril 2019 accès le 15 juillet 2019. [https://ec.europa.eu/echo/where/africa/libya\\_fr](https://ec.europa.eu/echo/where/africa/libya_fr)

<sup>91</sup> « Tripoli's water supply reconnected, allaying fears of humanitarian crisis », *Middle East Eye*, 21 mai 2019 accès le 15 juillet 2019. <https://www.middleeasteye.net/news/libyan-gunmen-halt-main-water-pipeline-besieged-tripoli>

<sup>92</sup> « Libya : \$202 million needed to bring life-saving aid to half a million people hit by humanitarian crisis », UN News, 5 février 2019 accès le 15 juillet 2019. <https://news.un.org/en/story/2019/02/1031981>

<sup>93</sup> « Libye », Protection Civile et Opérations. [https://ec.europa.eu/echo/where/africa/libya\\_fr](https://ec.europa.eu/echo/where/africa/libya_fr)

<sup>94</sup> « Libye : qui sont les milices qui tiennent Tripoli ? », *RFI Afrique*, 10 avril 2019 accès le 15 juillet 2019. <http://www.rfi.fr/afrique/20190409-libye-milices-controlent-tripoli>

et protégée. Au regard du droit international, la IV<sup>ème</sup> Convention du 12 août 1949 reconnaît la protection des femmes, des enfants et des familles dispersées lors des conflits armés. Ces personnes en particulier nécessitent une protection particulière<sup>95</sup>. De même, la protection des civils en général est également reconnue dans le protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux datant du 8 juin 1977. L'article 51 dispose qu'il est interdit de frapper indistinctement des zones militaires et civiles et que les populations civiles doivent être épargnées<sup>96</sup>. Le paragraphe 5-b de l'article 51 dispose que « les attaques dont on peut attendre qu'elles causent incidemment des pertes en vies humaines dans la population civile, des blessures aux personnes civiles, des dommages aux biens de caractère civil, ou une combinaison de ces pertes et dommages » sont prohibées. Un rapport d'Amnesty International 2017/2018 démontre que les deux camps sont en violation avec le droit international. En février 2017, le quartier d'Abou Salim (Tripoli) a été sous le feu de deux milices rivales dans une zone où les civils étaient majoritairement présents blessés parfois mortellement certains d'entre eux. La grande précarité à laquelle fait face la population et les violences auxquelles elle est exposée, la rend d'autant plus vulnérable aux groupes djihadistes. Dans ce contexte où la population est livrée à elle-même, les discours extrémistes connaissent un certain écho ; c'est dans un environnement similaire délaissé par l'Etat que ces groupes pullulent comme le montre le conflit au Yémen ou celui en Irak.

Il est important de garder à l'esprit que la violence est utilisée par les deux camps même s'il est reconnu que le maréchal autoproclamé K. Haftar fait personnellement preuve d'une extrême brutalité. Il est d'ailleurs visé par plusieurs plaintes. Début 2018, une plainte a été déposée en France pour des cas de torture et d'assassinat datant de 2014. En mai 2018, une plainte avait été déposée par un libyen vivant au Canada pour des faits similaires<sup>97</sup>. La violence dont il fait preuve écorne son image auprès de ses « parrains étrangers » et en particulier les occidentaux, mal à l'aise face aux questions de violation des droits de l'homme.

<sup>95</sup> « Protection des populations civiles et des personnes civiles en temps de guerre », Comité International de la Croix-Rouge, 17 octobre 1990. <http://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/5fzfmt.htm#a2>

<sup>96</sup> « Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I), 8 juin 1977 », Comité International de la Croix-Rouge.

<https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/Article.xsp?action=openDocument&documentId=1C05636226FBEE14C12563BD002C24B0>

<sup>97</sup> MUNTZER, « Lybie : l'ombre américaine ». <https://information.tv5monde.com/info/libye-l-ombre-americaaine-du-marechal-haftar-294177>

## **5. *Rebâtir la Libye en s'appuyant sur les acteurs locaux ?***

Le système Kadhafi a vidé la société libyenne de tout organe intermédiaire entre le peuple et le pouvoir. Selon Moncef Ouannès, le manque de vitalité de la société civile libyenne se mesure à l'aune du nombre d'associations qu'il a dénombré en Libye en 2000 et qui ne dépassait pas le chiffre de 39<sup>98</sup>. A la mort de Kadhafi, la population, les tribus, les pouvoirs locaux et les organisations internationales à l'instar de l'ONU ou du Centre de dialogue humanitaire (HD) se sont mobilisés pour construire une structure intermédiaire plus vive et mobiliser la société civile. Dans ce cadre, c'est une stratégie proche du peace-building qui est privilégiée. Ainsi, le peace-building vise à établir la paix et à prévenir tout risque de résurgence processus qui vise à établir des institutions politiques et économiques stables et pérennes dans le temps. Cette ambition se résume dans la déclaration de Patrick Haïmzadeh : « *L'idée est d'entamer un processus de reconstruction par le bas* ».

### **5.1 *L'expérience inédite menée conjointement par des acteurs politiques locaux, la population et les organisations internationales : « la » solution à long terme ?***

Il est nécessaire de distinguer les luttes politiques et militaires à l'échelle nationale du maillage local. Malgré un conflit interne qui ronge le pays, le diplomate Patrick Haïmzadeh, souligne la continuité de certaines institutions indispensables au fonctionnement du pays bien que ce dernier soit divisé. Ainsi, la National Oil Company, la Banque centrale libyenne et les grandes compagnies d'eau et d'électricité du pays continuent de fonctionner. Pour ce dernier, les acteurs locaux ont pallié l'absence d'Etat en assurant entre autres un service alimentaire à la population.

Le 5 avril 2018, des conférences nationales ont été lancées à travers le pays. Ces conférences ont pris lieu à Zouara (dans l'ouest) puis à Benghazi (dans l'est du pays) et réunissent les maires des différentes localités. Pourquoi avoir réuni les maires au lieu de vouloir impulser un changement par le haut ? Dans un contexte de chaos politique, les élections municipales de 2014 ont redonné aux maires une certaine centralité qui se mesure à la hauteur de son investissement à l'échelle locale et de la légitimité qu'ils en tirent. Les maires sont les acteurs politiques les plus proches de la population, les plus à même de relancer un débat sur le devenir du pays et de recueillir les doléances des populations. Depuis 2015, les municipalités

<sup>98</sup> OUANNES, « La Libye dans « le printemps arabe » ».

libyennes auraient conclu entre elles des accords de paix sans passer par le pouvoir national. Ainsi, les villes de Tripoli, Zaouya, Zouara, Zintan, Kikla et Misrata ont apaisé leurs relations.

La force des organisations extérieures telles que l'ONU et le HD a été de réunir autour de la table du 6 décembre au 8 décembre 2017 à Hammamet en Tunisie, des personnalités politiques locales avec des sensibilités différentes. Une deuxième puis une troisième réunion regroupe les maires à Tripoli du 18 au 19 mars au cours de laquelle, il est décidé qu'un comité de quinze maires serait formé (cinq de chaque région historique). Le comité fait office de liant entre la population et la structure étatique. Le comité s'est rapproché de la Cour suprême pour qu'en cas de blocage institutionnel, cette dernière nomme un gouvernement<sup>99</sup>. Ce nouveau corps intermédiaire, possédant l'appui solide de la population, se veut un acteur incontournable, rompant avec le système Kadhafi. Mais ces derniers n'ont pas la mainmise complète sur les ressources financières, si bien qu'il est difficile de se positionner en véritable contrepoids politique<sup>100</sup>.

Le véritable apport des organismes internationaux réside dans le rapport centre du dialogue humanitaire (novembre 2018) qui est le résultat de plusieurs réunions à travers la Libye et en dehors pour recueillir les doléances des libyens. Ainsi, le rapport met en exergue certains points faisant consensus comme celui d'avoir une structure étatique plus décentralisée où les municipalités auraient plus de pouvoirs. Ainsi, ils devraient avoir une mainmise plus importante sur le budget, les finances et le domaine de la sécurité étant donné qu'ils sont les plus à même de connaître les besoins de la population<sup>101</sup>. A l'échelle nationale, il est important de considérer les maires comme un pouvoir politique local important même s'ils ne demeurent pas les seuls. En effet, les chefs de tribus constituent des interlocuteurs qui ne peuvent être occultés du paysage politique libyen.

Patrick Haïmzadeh, conseiller pour la Libye au sein du centre pour le dialogue humanitaire, a soutenu l'idée d'un processus consultatif qui se découpe en 77 réunions dans 43 villes du sud au nord, de l'est à l'ouest réunissant des notables, des groupes armés, des responsables sécuritaires. Ils sont mandatés par l'ONU réunissant au total 7000 participants. Les Libyens veulent l'unité et la souveraineté nationales du pays. Il apparaît clair que les

<sup>99</sup> Maryline DUMAS, « Les pouvoirs locaux, soubassement du relèvement libyen », *Orient XXI*, 4 avril 2018 accès le 15 juillet 2019. <https://orientxxi.info/magazine/les-pouvoirs-locaux-soubassement-du-relevement-libyen.2378>

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> « The Libyan National Conference Process », The Center for Humanitarian Dialogue, Novembre 2018. [https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2018/11/NCP-Report\\_English.pdf](https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2018/11/NCP-Report_English.pdf)

libyens veulent également rompre avec un système de représentation où un homme fort prendrait le pouvoir et aller vers un système de forte décentralisation. La sécurité est un besoin élémentaire avec la réconciliation nationale, les armes ne devraient pas être détenues par des structures privées. Ils veulent aussi mettre un terme à la transition politique et organiser de véritables élections. La ligne de fracture entre partisans anciens régimes, consultés, font partie de la reconstruction. Dans beaucoup de villes, les milices assurent la sécurité et beaucoup sont rattachés au ministère de l'intérieur. La question du désarmement de ces groupes et de la réintégration de ces jeunes dans la société a largement été abordé selon le conseiller. Les milices ayant pris les armes après 2011 sont idéologiques, criminelles ou alors ont pris les armes pour se protéger. Il y a un consensus entre bon nombre d'acteurs pour la construction d'un Etat. Cependant, des lignes de fracture persistent concernant le rôle du maréchal Haftar, la population libyenne ne veut pas d'armée politique mais sous l'autorité d'un gouvernement issu des urnes. Début 2019, sur la base de la légitimité populaire de ce rapport dégager un cadre pour les élections et l'après. Le 9 février 2018, le Centre du dialogue humanitaire a été chargé de la mission onusienne MANUL, Ghassan Salamé de mettre en place un dialogue avec les Libyens.

### **5.2 Tribus: acteurs historiques et incontournables pour la reconstruction de l'Etat libyen**

Pour le diplomate Patrick Haïmzadeh, la tribu (*qabila*) est un réseau de solidarité basé sur les liens du sang. C'est une organisation hiérarchique: chaque tribu est dirigée par un chef appelé *Cheikh* qui s'occupe de réguler les relations internes entre les membres de la tribu et les relations avec le pouvoir central. La tribu ne doit pas être perçue comme un modèle de fonctionnement archaïque mais plutôt comme une organisation sociale<sup>102</sup>. L'appartenance à une tribu constitue une partie de l'identité. Ainsi, en temps de crise, la tribu est un cadre de référence et de protection pour l'individu comme dans la période post-Kadhafi. La tribu s'est substituée au système institutionnel défaillant en remplaçant par exemple les instances judiciaires traditionnelles en se posant comme le médiateur dans la résolution de conflits ou en rendant la justice à l'échelle locale<sup>103</sup>.

Même si Kadhafi tient un discours révolutionnaire, le manque de corps intermédiaire entre le pouvoir et le peuple confère une place de premier plan aux tribus qui ont vues leurs

<sup>102</sup> Vincent MATALON, « Libye : quel rôle jouent les tribus ? », Le Monde, 24 février 2011 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/24/libye-quel-role-jouent-les-tribus\\_1483983\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/24/libye-quel-role-jouent-les-tribus_1483983_3212.html)

<sup>103</sup> BEN LAMMA, « La structure tribale ». <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/14.pdf>

prérogatives sociales, économiques et politiques renforcées. Leur rôle est tel qu'Arturo Varvelli met en évidence le rôle des tribus dans le processus de reconstruction de l'Etat libyen.

*Quel est le rôle possible des tribus sur la scène politique nationale ?* Contrairement aux milices religieuses, aux groupes terroristes prônant un islam radical, les tribus continuent de promouvoir un système de fonctionnement traditionnel et un islam politique modéré. Pour Arturo Varvelli, les tribus constituent le contrepoids le plus important aux milices islamistes même si le risque que les groupes islamistes radicaux continuent de recruter des jeunes des tribus qui ne se retrouvent plus dans ce schéma social organisationnel<sup>104</sup>. L'opposition est résumée par l'auteur par la formule : « *Sharia* », la loi islamique contre « *Urf* », la loi coutumière des tribus.

*Quelle est la position des tribus dans la transition politique de l'Etat ?* Les tribus soutiennent une vision étatique décentralisée ou fédérale où celles-ci auraient une marge de manoeuvre suffisamment importante pour ne pas être complètement soumise au pouvoir central. Cependant, il existe un écueil inhérent au système tribal qui montre certaines lacunes démocratiques au niveau de la culture démocratique, comme l'a démontré les élections de juin 2012 en Libye<sup>105</sup>. Au lieu de voter pour un programme et une personne, les libyens ont majoritairement voté pour une personne de leur tribu ou de leur famille au sens élargi.

*Dans quelle mesure la tribu est un acteur nécessaire à la construction d'un nouvel Etat libyen ?* D'après une étude réalisée sur le sujet, le futur Etat libyen se devra de prendre en compte les structures tribales essentielles dans le fonctionnement du pays sans quoi ces dernières pourraient saper l'autorité institutionnelle en créant un système parallèle. Cependant, il ne faudrait pas placer les tribus sur un piédestal en leur déléguant trop de pouvoir. En effet, dans la construction d'un Etat, c'est l'intérêt national et non l'intérêt d'une poignée de tribus qui domine<sup>106</sup>. D'autres à l'instar de M. Ouannès plaident pour une société qui dépasse les lignes de clivage tribales et ethniques pour rétablir un dialogue et une culture commune à l'échelle de la Libye. Compte-tenu du maillage actuel de l'Etat libyen et de la persistance du schéma tribal dans les mentalités, il semble compliqué de se détacher de ce modèle sur le court-terme.

<sup>104</sup> Arturo VARVELLI, « The Libyan trilemma : islam, democracy and the rentier state », *Caucasus International*, vol.3, n°1-2, 2013.

<sup>105</sup> Ibid.

<sup>106</sup> BEN LAMMA, « La structure tribale ».

### *5.3 Au final, l'expérience reste ?*

Même si cette dynamique a rencontré certains succès en relançant un dialogue entre les pouvoirs politiques locaux et en mobilisant la société civile lors des réunions de concertations, les écueils restent nombreux pour faire en sorte que le rapport du centre de dialogue humanitaire ne reste pas lettre morte. En effet, dans la solution impulsée conjointement par les pouvoirs locaux et les organisations internationales, la structure nationale n'est pas prise en compte. Cependant, elle est confrontée à une pierre d'achoppement puisque sans l'appui d'un gouvernement unique faisant l'unanimité, il semble difficile de pouvoir incarner un contrepoids politique. Par ailleurs, les tribus elles-mêmes ne forment pas un tissu uni. Au contraire, elles peuvent à l'origine d'autres conflits à l'échelle locale alimentant la situation de chaos dans lequel se trouve la Libye. Preuve en est lors de la bataille d'Oubari (dans le Fezzan) 2014-2015 qui a opposée les Toubous et les Touaregs. Même si l'affrontement s'est soldé par les accords de Doha, les tensions restent vives entre les deux tribus dans la région. De surcroît, l'assise territoriale des milices et des groupes armés est telle qu'il paraît difficile de faire abstraction de ces groupes. Néanmoins, l'expérience d'une démocratie par le bas a montré la capacité des acteurs locaux à se mobiliser, le succès rencontré auprès de la population et la possibilité de pallier le manque d'organisations intermédiaires.



## **Eléments de conclusion**

Il n'existe pas de solution miracle à la crise libyenne. S'il y a une certitude concernant la Libye pour les prochains mois à venir, c'est celle d'un enlisement de la situation sur le plan politico-militaire. Chaque camp tient fermement ses positions pour cette troisième guerre civile qui a pour principale cible la prise ou la défense de la capitale. Agé de 71 ans et enlisé dans une guerre qui se voulait éclair depuis le mois d'avril, le maréchal autoproclamé mène une course contre la montre. Même s'il a gagné un soutien de poids avec l'appui de plus en plus affirmé des Etats-Unis, sa capacité à étendre son assise territoriale et ses méthodes très brutales rendent ses « parrains étrangers » plus sceptiques quant à sa victoire. Quant à lui, Faïez Sarraj, homme issu du consensus international, possède une image plus positive même les possibilités pour qu'il se maintienne au pouvoir diminuent au regard de la montée en puissance d'Haftar et de l'ambivalence de ses alliés. Il doit la défense de la ville aux milices qui lui sont restées fidèles et à ses alliés extérieurs.

Dans ce « chaos », les groupes régionaux jouent un rôle d'entrepreneurs de violence car les milices et les groupes tribaux cherchent à maintenir leur assise territoriale et leur mainmise sur les ressources pour peser dans le jeu politique interne. Quant aux groupes djihadistes, ils suivent la même voie sauf qu'ils excluent la négociation comme moyen de communication et ne passent que par la violence. Par ailleurs, d'autres acteurs moins évidents à saisir jouent un rôle d'envergure dans cette troisième guerre civile : les réseaux de combattants régionaux et les réseaux politiques, économiques et médiatiques hors de Libye.

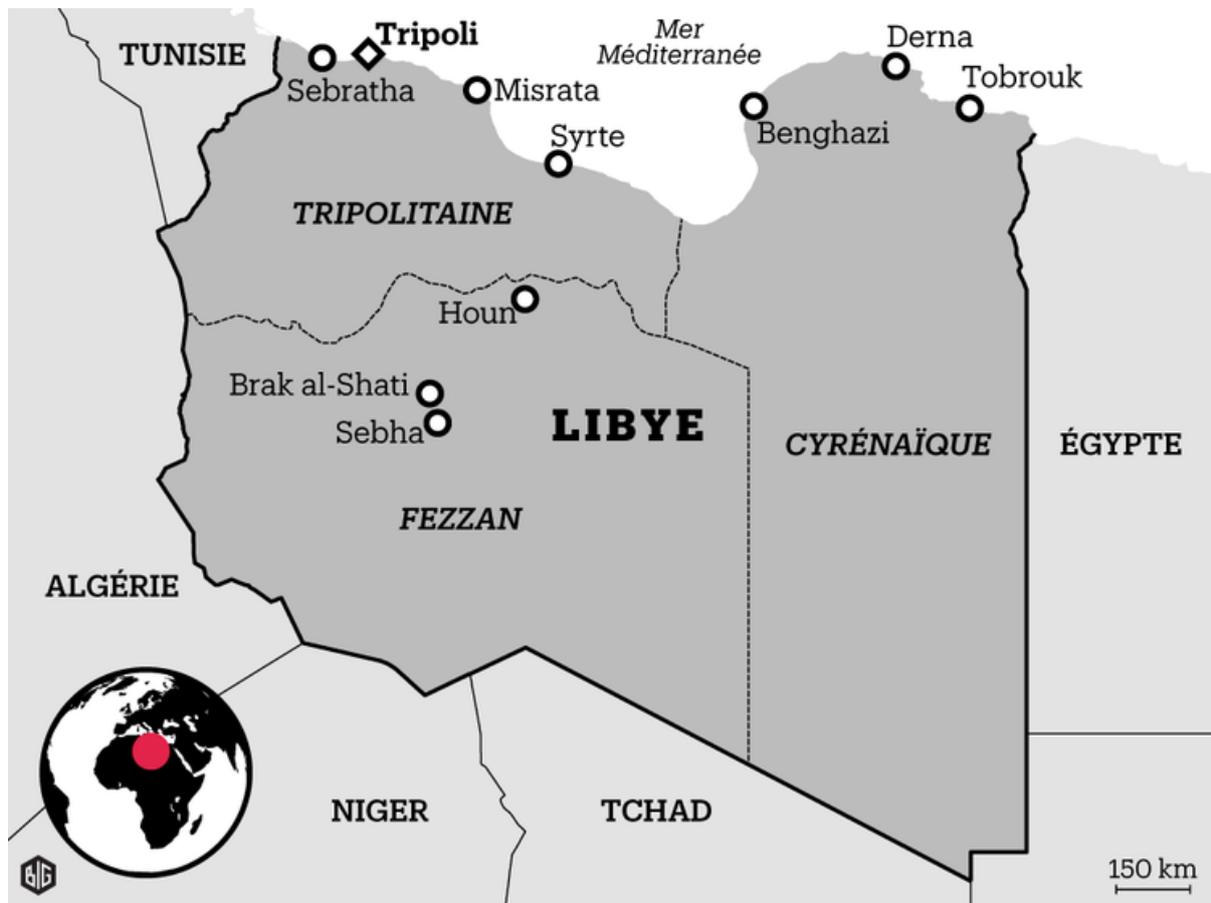
Il ne fait aucun doute que le conflit libyen puisse être considéré comme un conflit internationalisé. Les pays limitrophes à la Libye ont chacun adopté des positions différentes. Dans l'ensemble ils sont plutôt en retrait même si l'Egypte se démarque en se positionnant en fervent défenseur de K.Haftar quoi qu'il en coûte. Les pays du Golfe sont clairement entrés dans une guerre par procuration à l'instar de celles qui se déroulent en Syrie ou au Yémen. L'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis ont également impulsé une stratégie contre-révolutionnaire qui vise à s'assurer que toute velléité démocratique est réduite à néant. Les autres « parrains étrangers » ont un jeu plus ambigu. Si l'Italie affirme très clairement son soutien au GNA, la France et les Etats-Unis jouent un jeu plus trouble en oscillant entre respect du compromis international et primauté des intérêts nationaux. La crise libyenne se révèle être une véritable impasse pour l'ONU. La Libye se révèle être une zone de non-droit dans laquelle les résolutions internationales ne sont ni respectées par les acteurs locaux ni par les acteurs

extérieurs qui ont pourtant votés ces résolutions. Bloquée par le jeu de ses propres institutions qui reposent sur des Etats, l'ONU a démontré toute son impuissance lorsqu'elle a proposé une enquête au sujet du bombardement du camp de Tarjouna.

Aujourd'hui comme demain, la Libye est face à des enjeux qu'il est difficile de résoudre au vu de la situation actuelle du pays qui a échoué à opérer sa transition démocratique. En Libye, la manne pétrolière a eu tendance à favoriser un Etat autoritaire privilégiant un système clientéliste s'il n'y a pas d'Etat de droit suffisamment puissant pour en assurer la redistribution. D'autres enjeux à savoir la prolifération des armes et la question migratoire posent problème en ce qu'ils représentent, d'une part, des systèmes économiques lucratifs pour certains groupes et, d'autre part, des questions relatives à la sécurité des individus en Libye. Dans cette même logique, la population civile est également confrontée à des problèmes alimentaire, hygiéniques et sanitaire. Rappelons qu'un contexte de grande précarité est un terreau fertile pour les groupes djihadistes qui arrivent plus facilement à contrôler les populations vulnérables. Délaissée par le pouvoir central, la population en quête de sûreté trouve une forme de sécurité et de protection auprès de ces groupes. Le terrorisme est un problème qui pourrait devenir une problématique majeure de la Libye dans les années à venir surtout si le conflit persiste. Ghassan Salamé, représentant de la MANUL, explique qu'« il faudra des années pour réparer les dégâts déjà causés, et cela seulement si la guerre cesse maintenant ».

Bien que torpillée par le lancement de l'offensive de la troisième guerre civile, l'expérience « démocratique » conjointement menée par les acteurs politiques locaux, les organisations internationales (HD et ONU) et la population civile a le mérite d'avoir démontré que la population libyenne pouvait être force de propositions. L'avenir qu'ils envisagent ne correspond en rien à ce qui est mis en place aujourd'hui en Libye. Ni F. Sarraj, ni K. Haftar ne semblent incarnés l'idéal de la population consultée. Même si la consultation est passée sous silence médiatique au profit d'une focalisation sur les jeux de pouvoir au niveau national, l'expérience démocratique ne restera sans doute pas vaine pour la population libyenne.

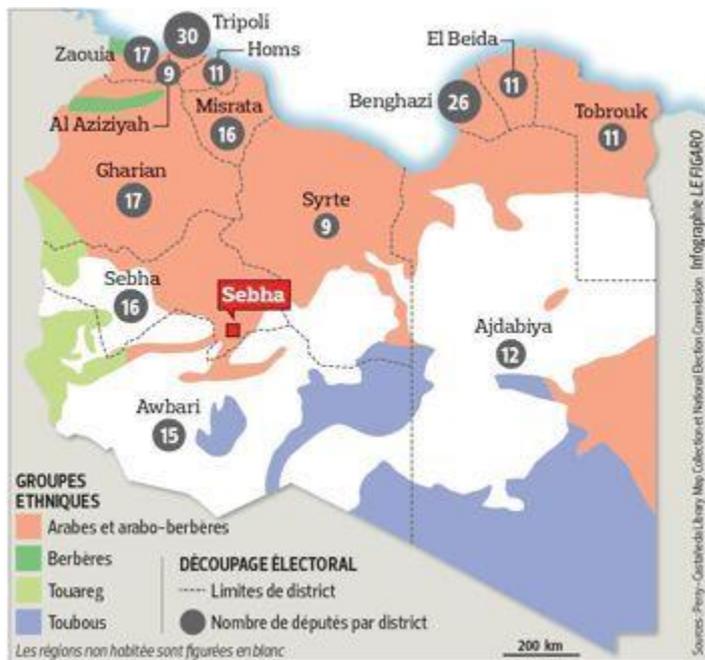
**Annexe 1 : Carte de la Libye avec un découpage des différentes régions qui la compose : la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan.**



Source : *Libération*, « En Libye, trois régions sous le feu ».

[https://www.liberation.fr/planete/2017/05/29/en-libye-trois-regions-sous-le-feu\\_1573079](https://www.liberation.fr/planete/2017/05/29/en-libye-trois-regions-sous-le-feu_1573079)

## Annexe 2 : Carte de la Libye avec les différents groupes ethniques.

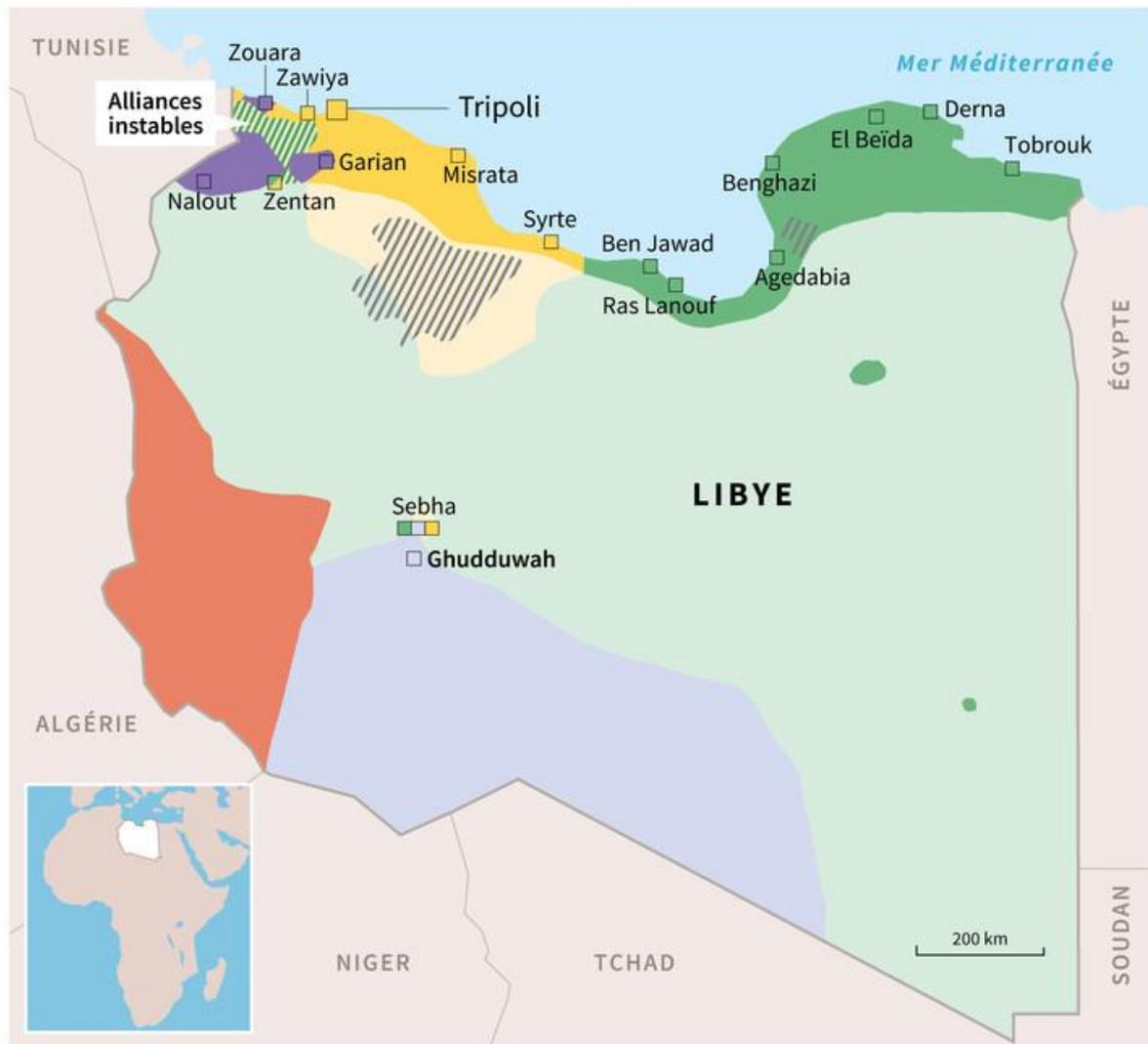


Source : *Le Figaro*, « Libye : à Sebha le vote est d'abord tribal »  
<http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/05/01003-20120705ARTFIG00870-libye-a-sebha-le-vote-est-d-abord-tribal.php>



## Annexe 3 : Carte des territoires contrôlés par les différents groupes en Libye.

### Le contrôle des territoires en Libye



Zone contrôlée

| Sous influence (faiblement peuplée)

■ Armée nationale libyenne pro-Haftar (ANL) et alliés ■ Forces pro-gouvernement d'union nationale (GNA) et alliés  
 ■ Combattants touaregs ■ Groupe État islamique ■ Combattants toubou ■ Combattants amazighs

Sources : Risk Intelligence, bureaux AFP

© AFP

Source : *La Croix*, « Libye: une offensive de Haftar dans le sud fait craindre de nouvelles tensions », <https://www.la-croix.com/Monde/Libye-offensive-Haftar-sud-fait-craindre-nouvelles-tensions-2019-02-06-1301000661>

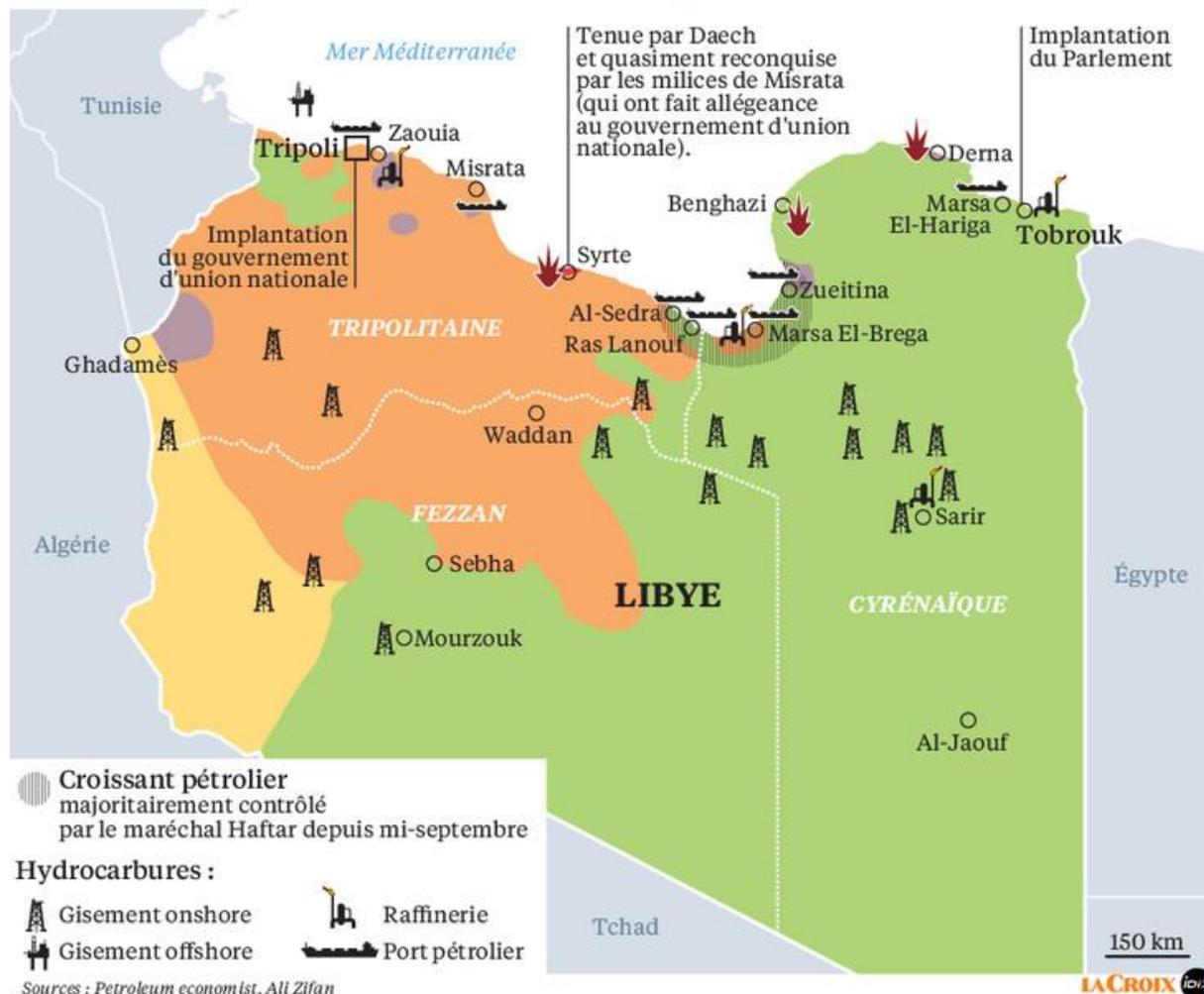
## Annexe 4 : Carte représentant les principaux points pétroliers.

La carte datant de 2014, la légende « combats en cours » n'est pas actualisée.

### La Libye, un pays fragmenté

Zones contrôlées par :

- le gouvernement d'union nationale de Fayez El-Sarraj
- le Parlement (la chambre des représentants) qui soutient le maréchal Haftar
- les touaregs
- Daech
- des forces locales
- 🔥 Combats en cours



Source: *La Croix*, « La Libye livrée aux milices, 5 clés pour comprendre »

<https://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/La-Libye-entre-factions-chaos-2016-10-20-1200797578>

## Annexe 5 : Chronologie de la Libye de 2011 à nos jours, réalisée par le journal *Le Monde*.

### 1<sup>RE</sup> GUERRE CIVILE LA RÉVOLUTION

**2011**

**17 février**  
Dans le sillage des « printemps arabes », une contestation débute à Benghazi. Elle est violemment réprimée mais s'étend.

**Mars**  
Une coalition emmenée par Washington, Paris et Londres lance une offensive après un feu vert de l'ONU

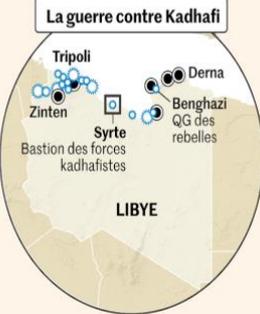
**20 octobre**  
Mouammar Kadhafi est exécuté par des combattants révolutionnaires à Syrte, sa région d'origine

**Kadhafi**



**23 octobre**  
Le Conseil national de transition (CNT), organe politique de la rébellion, proclame la libération du pays

**La guerre contre Kadhafi**



**2012**

**Août**  
Le CNT remet ses pouvoirs au Congrès général national (CGN) élu un mois plus tôt

**11 septembre**  
Assassinat de l'ambassadeur américain Christopher Stevens par un groupe djihadiste à Benghazi, signant le retrait de l'Occident

## 2<sup>E</sup> GUERRE CIVILE ENTRE GOUVERNEMENTS RIVAUX

2014

16 mai

Le général dissident Khalifa Haftar, proche de l'Égypte et des Emirats arabes unis, lance une opération contre les groupes djihadistes à Benghazi. Plusieurs officiers de la région orientale rallient sa force paramilitaire, auto-proclamée « Armée nationale libyenne »

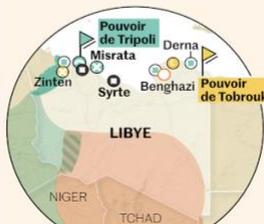
**Khalifa Haftar**



Fin août

Après des semaines de combats contre les forces d'Haftar, une coalition de milices, Fajr Libya, qui dénonce la contre-révolution du général, s'empare de Tripoli et installe un nouveau gouvernement. L'exécutif d'Abdallah Al-Thani en place jusque-là et le Parlement élu en juin s'exilent dans l'Est.

Le pays a désormais deux gouvernements et deux parlements



**La Libye déchirée entre deux gouvernements**

**Le pouvoir de Tripoli**

mis en place par les milices de Fajr Libya

- ▶ Siège du Congrès général national, à dominante islamiste
- ⊕ Coalition de milices islamistes
- ⊖ Gouvernement bis dit de « salut national »

**Ralliements djihadistes**

- ⊕ Présence d'Ansar Al-Charia
- ⊖ Présence de l'organisation Etat islamique

**Ralliements des tribus**

- ◇ Zone touareg
- ◆ Zone amazigh

**Le pouvoir de Tobrouk**

qui a été chassé de Tripoli

- ▶ Siège de la Chambre des représentants
- ⊕ Assemblée constituante et siège du gouvernement Al-Thani

**Alliances**

- ⊕ Milices soutenant le gouvernement de Tobrouk
- Opération « Dignité », menée par le général Haftar en 2014
- ◆ Zone toubou

Décembre

L'organisation Etat islamique (EI), tirant profit de l'absence d'Etat, s'implante en Libye où il revendique son premier attentat

2015

Juin

L'EI s'empare de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli. Il en sera chassé fin 2016 par les milices de Misrata

Décembre

Gouvernement d'accord national (GAN) proclamé à la suite de la signature à Skhirat (Maroc) d'un accord de réconciliation. Faïez Sarraj en est le premier ministre

**Faïez Sarraj**



## VERS UNE 3<sup>E</sup> GUERRE CIVILE

2016-2019

### Mars 2016

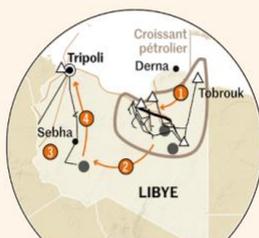
Faiez Sarraj parvient à s'installer à Tripoli. Mais dans l'Est, le cabinet parallèle, soutenu par le maréchal Haftar, et le Parlement lui restent opposés

### Juillet 2017

Haftar annonce la « libération » de Benghazi contre une mouvance « révolutionnaire » composée d'extrémistes, voire de djihadistes

### Fin juin 2018

L'ANL consolide son emprise sur le « croissant pétrolier » et s'empare de Derna, bastion des islamistes radicaux et seule ville de l'Est échappant à son contrôle



### Haftar avance ses pions sur le front militaire

● Champ d'hydrocarbures — Oléoducs — Gazoducs △ Raffinerie

- 1 Juin 2018 : conquête des terminaux pétroliers de Ras Lanouf et Al-Sedra
- 2 Automne 2018 : conquête territoriale du Sud libyen
- 3 Début février 2019 : prise des deux champs pétroliers stratégiques d'Al-Charara et d'Al-Feel
- 4 Avril 2019 : offensive vers Tripoli

2019

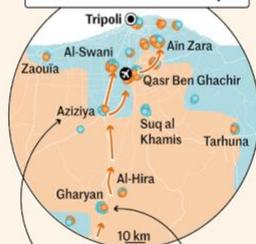
### Janvier

Le maréchal Haftar se lance à la conquête du Fozzan (Sud) désertique. Il s'empare de son chef-lieu Sebha ainsi que des champs pétroliers d'Al-Charara et d'Al-Feel, parmi les plus importants du pays

### 4 avril

Le maréchal Haftar lance une offensive sur Tripoli

### L'offensive d'Haftar vers Tripoli



Ville prise par l'ANL le 5 avril et reprise par le GAN le 20 avril

Place forte des troupes de l'ANL d'où arrivent renforts et approvisionnements en provenance de Djoufra et de Sebha dans le Sud libyen

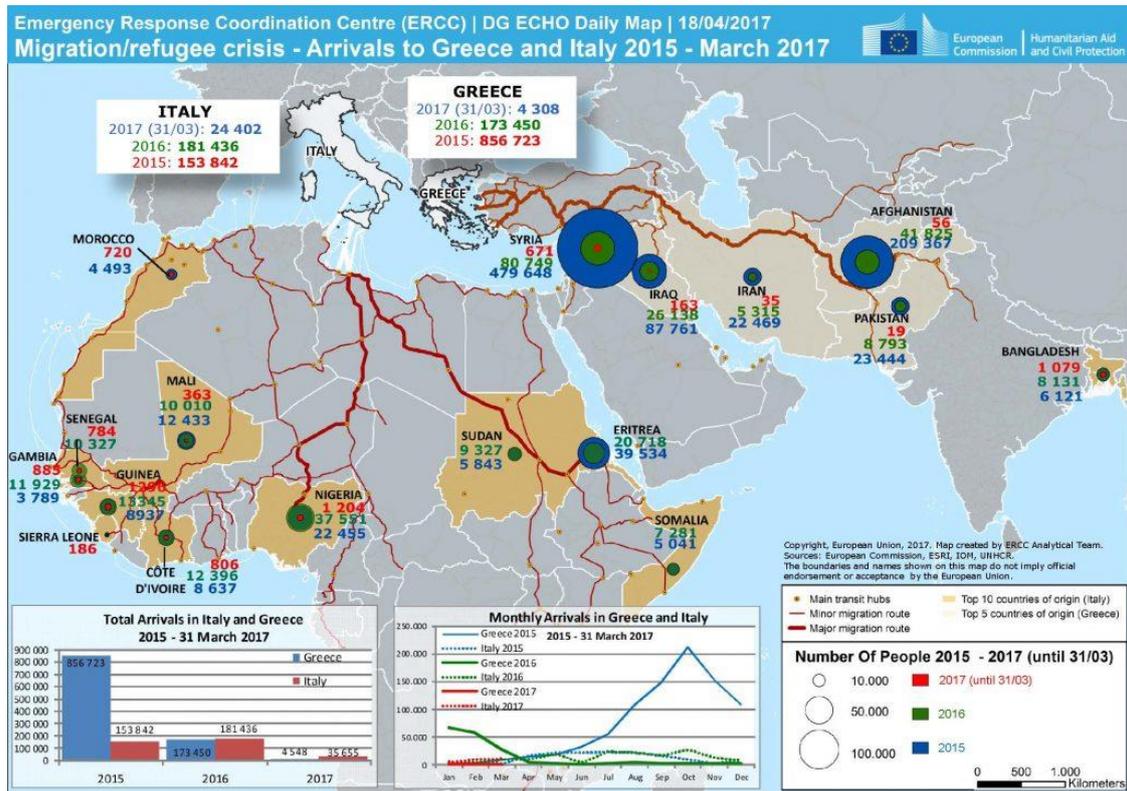
### Au 7 mai présence revendiquée par

- ◇ Armée nationale libyenne (ANL) commandée par le maréchal Haftar
- Attaque par l'ANL → Offensive de l'ANL
- ◇ Gouvernement d'accord national (GAN), dirigé par Faiez Sarraj et soutenu par la communauté internationale
- Attaque par le GAN

Cartographie : Flavie Holzinger, Audrey Lagadec et Floriane Picard

Sources : Aclad ; libya.liveuamap ; Risk intelligence ; Reliefweb ; AFP ; Moyen-Orient, « Libye, de la révolution au chaos », janvier-mars 2015 ; Crisis group ; OTAN ; Le Monde

## Annexe 6 : Les principales routes migratoires depuis l’Afrique et le Moyen-Orient jusqu’en Italie et en Grèce entre 2015 et 2017.



## Bibliographie

### Documents scientifiques

ARJOMAND, Saïd Amir, « Asef Bayat, Revolution without revolutionaries : making sense of the Arab Spring. *International Journal of Middle East Studies* », 50 (3), 2018, 613-614.

BEN LAMMA, Mohamed, « La structure tribale en Libye : facteur de fragmentation ou de cohésion ? », *Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel*, juillet 2017.

<https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/14.pdf>

«Convention (I) de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne, 12 août 1949 », *International Committee of the Red Cross*.

<https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/882a405b4c88e1a04125673c0045870c/111002b3ca83685ec12563bd002be26d>

FILIU, Jean-Pierre, *Généraux, gangsters, et jihadistes : une histoire de la contre-révolution arabe*, La Découverte, 2018.

HARCHAOUI, Jalel, « Too close for comfort. How Algeria faces the Libyan conflict », *Small Arms Survey*, Juillet 2018. <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-SANA-BP-Algeria-Libya.pdf>

HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, JC Lattès, 2011.

JENZEN-JONES, N.R, et MCCOLLUM, Ian, « *Web Trafficking—Analysing the Online Trade of Small Arms and Light Weapons in Libya* », *Small Arms Survey*, avril 2017. <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/F-Working-papers/SAS-SANA-WP26-Libya-web-trafficking.pdf>

LACHER Wolfram et Al-IDRISSI, Alaa, « Capital of militias. Tripoli's Atmed Groups Capture the Libyan State », *Small Arms Survey*, Juin 2018 accès 13 juillet 2019. <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-SANA-BP-Tripoli-armed-groups.pdf>

LACHER, Wolfram, « Le conflit libyen, creuset des réseaux régionaux », *Hérodote*, 2019/1 (N° 172), p. 23-42.

« La politique étrangère russe au Maghreb : entre commerce et sécurité », *Confluences Méditerranée*, 2018/1 (N° 104), p. 85-95.

<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2018-1-page-85.htm>

« Libya : \$202 million needed to bring life-saving aid to half a million people hit by humanitarian crisis », *UN News*, 5 février 2019 accès le 15 juillet 2019.

<https://news.un.org/en/story/2019/02/1031981>

« Libye : le Haut-Commissariat aux droits de l'homme dénonce les conditions de détention des migrants », ONU info, 7 juin 2019. <https://news.un.org/fr/story/2019/06/1045051>

« Libye », Protection Civile et Opérations d'aide humanitaire européennes, 5 avril 2019 accès le 15 juillet 2019. [https://ec.europa.eu/echo/where/africa/libya\\_fr](https://ec.europa.eu/echo/where/africa/libya_fr)

« Libye 2017/2018 » Amnesty International. <https://www.amnesty.org/fr/countries/middle-east-and-north-africa/libya/report-libya/>

LOUNNAS, Djalil, « Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du Nord et au Sahel : d'AQMI à l'Etat Islamique », Fondation pour la recherche stratégique, 26 octobre 2016. <https://www.frstrategie.org/publications/notes/les-mutations-des-mouvements-djihadistes-en-afrique-du-nord-et-au-sahel-d-aqmi-a-l-etat-islamique-18-2016>

MARTEL André, *La Libye des Ottomans à Da'ech 1835-2016*, L'Harmattan, 2016.

OUALLET, Anne, « Territorialisations de l'islam dans l'espace d'organisation Sahel-Sahara-Méditerranée », *L'Information géographique*, 2019/1 (Vol. 83), p. 40-60. <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2019-1-page-40.htm?contenu=plan>

OUANES, Moncef, « La Libye dans « le Printemps arabe » : éléments d'une lecture de la révolte armée », *NAQD*, 2012/1, n°29, 167-187.

PELLERIN, Mathieu, « La frontière Niger-Libye : sécuriser sans stabiliser ? », Notes de l'Ifri, novembre 2018. [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin\\_frontiere\\_niger\\_libye\\_2018.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin_frontiere_niger_libye_2018.pdf)

« Protection des populations civiles et des personnes civiles en temps de guerre », Comité International de la Croix-Rouge, 17 octobre 1990. <http://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/5zffmt.htm#a2>

« Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I), 8 juin 1977 », Comité International de la Croix-Rouge. <https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/Article.xsp?action=openDocument&documentId=1C05636226FBEE14C12563BD002C24B0>

« The Libyan National Conference Process », The Center for Humanitarian Dialogue, Novembre 2018. [https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2018/11/NCP-Report\\_English.pdf](https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2018/11/NCP-Report_English.pdf)

« UN Arms embargo on Libya », SIPRI, 13 juin 2019. [https://www.sipri.org/databases/embargoes/un\\_arms\\_embargoes/libya/libya\\_2011](https://www.sipri.org/databases/embargoes/un_arms_embargoes/libya/libya_2011)

VARVELLI, Arturo, « The Libyan trilemma : islam, democracy and the rentier state », *Caucasus International*, vol.3, n°1-2, 2013.

## Articles de presse

BENSAAD, Ali, « Libye-Tchad. La France lâche les Toubous et étend la guerre », *Orient XXI*, 13 mars 2019 accès le 14 juillet 2019. <https://orientxxi.info/magazine/libye-tchad-la-france-lache-les-toubous-et-etend-la-guerre,2941>

BENSAAD, Ali, « Libye. A Tripoli, des milices plus faibles qu'il n'y paraît », *Orient XXI*, 18 février 2019 accès le 13 juillet 2019. <https://orientxxi.info/magazine/libye-a-tripoli-des-milices-plus-faibles-qu-il-n-y-parait,2908>

BOBIN, Frédéric, « En Libye, « le début d'une guerre longue et sanglante sur les rives sud de la Méditerranée », *Le Monde*, 23 mai 2019 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/23/en-libye-le-debut-d-une-guerre-longue-et-sanglante-sur-les-rives-sud-de-la-mediterranee\\_5465966\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/23/en-libye-le-debut-d-une-guerre-longue-et-sanglante-sur-les-rives-sud-de-la-mediterranee_5465966_3212.html)

BOBIN, Frédéric, « En Libye, « c'est le retour à la case départ » », *Le Monde*, 10 mai 2019 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-retour-a-la-case-depart\\_5460512\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-retour-a-la-case-depart_5460512_3210.html)

BOBIN, Frédéric, « Libye : l'amertume des Touareg, « citoyens de seconde zone » », *Le Monde*, 19 octobre 2018 accès le 14 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/19/l-amertume-des-touareg-libyens-citoyens-de-seconde-zone\\_5371607\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/19/l-amertume-des-touareg-libyens-citoyens-de-seconde-zone_5371607_3212.html)

BOBIN, Frédéric, « Libye : le péril des ingérences étrangères », *Le Monde*, 10 mai 2019 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-le-peril-des-ingerences-etrangees\\_5460507\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/10/libye-le-peril-des-ingerences-etrangees_5460507_3210.html)

BOBIN, Frédéric, « en Libye, le maréchal Haftar à la reconquête du croissant pétrolier », *Le Monde*, 22 juin 2018 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/22/en-libye-le-marechal-haftar-a-la-reconquete-du-croissant-petrolier\\_5319652\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/22/en-libye-le-marechal-haftar-a-la-reconquete-du-croissant-petrolier_5319652_3212.html)

BOBIN, Frédéric, « « En Libye, le pétrole doit cesser d'être une carte politique » », *Le Monde*, 12 novembre 2018 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/11/en-libye-le-petrole-doit-cesser-d-etre-une-carte-politique\\_5382089\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/11/en-libye-le-petrole-doit-cesser-d-etre-une-carte-politique_5382089_3212.html)

BOBIN, Frédéric, « En Libye, l'incessante bataille du pétrole », *Le Monde*, 26 septembre 2016 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole\\_5003585\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole_5003585_3212.html)

FILIU, Jean-Pierre, « Déjà deux mois de nouvelle guerre civile en Libye », *Le Monde*, 2 juin 2019 accès le 13 juillet 2019. <http://filiu.blog.lemonde.fr/2019/06/02/deja-deux-mois-de-nouvelle-guerre-civile-en-libye/>

BOBIN, Frédéric, « En Libye, l'incessante bataille du pétrole », *Le Monde*, 26 septembre

2016 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole\\_5003585\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/26/en-libye-l-incessante-bataille-du-petrole_5003585_3212.html)

DUMAS, Maryline, « Les pouvoirs locaux, soubassement du relèvement libyen », *Orient XXI*, 4 avril 2018 accès le 15 juillet 2019. <https://orientxxi.info/magazine/les-pouvoirs-locaux-soubassement-du-relevement-libyen,2378>

GILLON, Jihâd, « Libye : paradis du trafic d'armes », *Jeune Afrique*, 1 juin 2018 accès le 15 juillet 2019. <https://www.jeuneafrique.com/mag/561008/politique/libye-paradis-du-traffic-darmes/>

« Guerre en Libye : la chronologie des événements », *Le Monde*, 17 août 2011 accès le 13 juillet 2019.

« La Tunisie en alerte face à la crise en Libye », *BBC News Afrique*, 18 avril 2019 accès le 14 juillet 2019. <https://www.bbc.com/afrique/region-47974814>

« La Tunisie, inquiète de la situation en Libye, sécurise sa frontière », *RFI Afrique*, 7 avril 2019 accès le 14 juillet 2019. <http://www.rfi.fr/afrique/20190407-tunisie-inquiete-situation-libye-securise-frontiere>

« Libye : le carnage et le chaos », *C dans l'air*, 4 juillet 2019.

« Libye : la Maison Blanche annonce que Trump s'est entretenu avec Haftar », *RFI Afrique*, 20 avril 2019 accès le 14 juillet 2019. <http://www.rfi.fr/afrique/20190420-etats-unis-libye-trump-appel-haftar-offensive-tripoli-sarraj>

« Libye – Rencontres de la Celle-Saint-Cloud », *Elysée*, 26 juillet 2017. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/26/libye-rencontres-de-la-celle-saint-cloud>

« Libye : qui sont les milices qui tiennent Tripoli ? », *RFI Afrique*, 10 avril 2019 accès le 15 juillet 2019. <http://www.rfi.fr/afrique/20190409-libye-milices-controlent-tripoli>

MATALON, Vincent, « Libye : quel rôle jouent les tribus ? », *Le Monde*, 24 février 2011 accès le 15 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/24/libye-quel-role-jouent-les-tribus\\_1483983\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/24/libye-quel-role-jouent-les-tribus_1483983_3212.html)

MATESO, Martin, « Afrique de l'ouest : 500 millions d'armes circulent en toute illégalité », *FranceInfo*, 13 novembre 2018 accès le 15 juillet 2019. [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/afrique-de-louest-500-millions-darmes-circulent-en-toute-illegalite\\_3053779.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/afrique-de-louest-500-millions-darmes-circulent-en-toute-illegalite_3053779.html)

MIKAIL, Barah « From Gaddafi to Haftar : France plays both sides in Libya », *Middle East Eye*, 11 juin 2019 accès le 14 juillet 2019. <https://www.middleeasteye.net/opinion/gaddafi-haftar-france-plays-both-sides-libya>

MUNTZER, Julien, « Libye : l'ombre américaine du maréchal Haftar », *TV5 Monde*, 7 avril 2019 accès le 14 juillet 2019. <https://information.tv5monde.com/info/libye-l-ombre-americaaine-du-marechal-haftar-294177>

« Pourquoi la Libye est-elle coupée en deux ? », *Le Monde*, 23 avril 2019 accès le 13 juillet 2019.

« Tripoli's water supply reconnected, allaying fears of humanitarian crisis », Middle East Eye, 21 mai 2019 accès le 15 juillet 2019. <https://www.middleeasteye.net/news/libyan-gunmen-halt-main-water-pipeline-besieged-tripoli>

VERDIER, Marie, « La Libye livrée aux milices, 5 clés pour comprendre », *La Croix*, 20 octobre 2016 accès le 13 juillet 2019. <https://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/La-Libye-entre-factions-chaos-2016-10-20-1200797578>

VINOGRADOFF, Luc, « L'intervention en Libye critiquée sur le fond et la forme », *Le Monde*, 25 mars 2011 accès le 13 juillet 2019. [https://www.lemonde.fr/libye/article/2011/03/25/libye-une-intervention-critiquee-sur-le-fond-et-sur-la-forme\\_1498572\\_1496980.html](https://www.lemonde.fr/libye/article/2011/03/25/libye-une-intervention-critiquee-sur-le-fond-et-sur-la-forme_1498572_1496980.html)

